



Wallonie- FRANCE

Expression libre, démocratique
et pluraliste



Bimestriel – sept./oct. 2002
N° 44 - 2 €

© N° dépôt : 0088398 - Exp. : 49 B, av. C. de Gerlache, 4000 Liège

PERIODIQUE D'INFORMATION ET DE REFLEXION FONDE EN 1994

Sommaire

- Edito / R. Collignon, p. 2
- Chaos et continuité / F. Perin, p. 3
- Un honnête avertissement
/ J. Rogissart, pp. 4-5
- Les Wallons au piquet / A. Patris,
L'Aube / P. Ruelle, pp. 6-7
- Éperons d'or et Manifeste flamand
/ M. De Middelée, pp. 8-10
- Parlons chiffres / P. Durieux, p. 11
- Billet sur la Francophonie
/ P. Bertrand, p. 12
- La réforme de l'orthographe (suite)
/ P. Mélot, pp. 13-14
- Le français et son avenir / R. Lamy,
H. Lavenir de Buffon, pp. 15-16
- N'oublions pas Bruxelles
/ J. Bourdon, p. 17
- Europe nouvelle / J. Liénard, pp. 18-19
- Des goûts et des couleurs / G. Davoise, p. 20
- Nous avons lu / B. Coume,
C. Mathurin, pp. 21-22
- On nous écrit, p. 23
- Échos de Flandre et Épinglé dans la presse
/ J. Goffin, J. Liénard, B. Coume,
M. De Middelée pp. 24-27

AH, AH, AH! POUR QUI NOUS PREND-ON
NON, NON, NON, NOUS DIRONS NON
MAIS COMME ON A B'ZAIN DE POGNON
C'EST BIEN LÀ LA QUESTI-ON
ALORS OUI, NOUS DISCUTERONS
AH, AH, AH! POUR QUI NOUS PREND-ON
LON LON LONLAIRE ET LON LO-ON!



Les francophones ont fait savoir qu'après les élections de 2003, ils opposeront le front du refus (*bis, ter ou quater*) aux prétentions de la Flandre (*les médias*)

RÉFLEXIONS

Robert COLLIGNON, Président du Parlement wallon

Ils ont osé. En juin dernier, Jean DEFRAIGNE faisait allusion aux drapeaux flamands brandis lors du Tour des Flandres.

En déployant leurs étendards lors de la Grande Boucle, ils ont à présent gâché de belles images de France.

Ultime outrage, ils s'affichèrent aussi sur les Champs Elysées. La Flandre a-t-elle décidé d'affirmer de cette manière aussi sa volonté récente de se positionner en tant que jeune nation d'Europe ?

Les Basques les avaient précédés, qui proclamaient ainsi leur volonté d'indépendance, leur distance vis-à-vis de l'État espagnol.

Avant cela, il y a eu un Manifeste dédié à une Flandre affichant désormais sa fierté au nom de la froide lucidité. C'est l'idéal affirmé d'une région indépendante et souveraine, se situant désormais à l'échelle exclusive de l'Europe.

Loin des prétentions d'un traité de philosophie politique, cet écrit trouve, à mes yeux, sa seule justification dans la défense de l'idée que la réflexion sur la Flandre, à laquelle sont invités les Flamands, se fait dorénavant sans référence à la Belgique.

On nous annonce déjà des exigences à prendre ou à laisser, ce qui laisse présager le climat des futures négociations au lendemain des prochaines élections. C'est la mainmise programmée de la Flandre sur son territoire ferroviaire ; c'est aussi l'annexion d'un aéroport dont la vocation était nationale.

Comparée une fois encore à l'ex-Allemagne de l'Est, la Wallonie coûte trop cher à la Flandre. Elle se voit, dès lors, invitée à fournir les efforts nécessaires à un redressement auquel elle n'est pas parvenue malgré les transferts financiers et les aides européennes massives dont elle a bénéficié.

En ce sens, réduire les mécanismes actuels de solidarité serait tout profit pour une Wallonie qui, enfin stimulée, serait à même de prendre en main sa destinée économique.

Que faisons-nous d'autre depuis plus de vingt ans ? Et quelle erreur de perspective semble désormais autoriser les régions riches à afficher leur dédain et leur mépris pour les autres ?

La distance communautaire se marque d'autant plus aujourd'hui qu'elle se manifeste dans l'indifférence la plus générale, pour ne pas dire dans la sérénité.

Il y a, aujourd'hui, deux manières flamandes d'affirmer cette distance. D'abord, la méconnaissance absolue de la Wallonie par une opinion publique dont l'ignorance est savamment entretenue par les universitaires, les culturels, les éditorialistes et les politiques. Ensuite, une manière de raisonner qui se situe bien au-delà du confédéralisme par un monde politique flamand unanime.

Politiquement, culturellement, économiquement, la Flandre s'est émancipée de l'État belge, quand la Wallonie continue à raisonner en référence à lui. Alors que nous pratiquons un régionalisme inconstant, la Flandre se détourne aujourd'hui d'un État fédéral dont elle n'éprouve plus le besoin pour ne se préoccuper que de son sort.

Ce qui me surprend le plus, c'est l'étonnement candide de certains Wallons à chaque fois que réapparaît le contentieux communautaire. C'est en Wallonie que l'on brandit le thème de la remise en cause de la Belgique comme le dernier écueil à éviter.

Nous avons beaucoup trop tendance à envisager les réformes dans une certaine permanence. Or, il n'en est rien. Le caractère évolutif du fédéralisme achemine inmanquablement vers plus d'indépendance. D'aucuns, essentiellement des Wallons, voudraient se cacher des différences qui s'affirment pourtant bien réelles jusque dans des sensibilités propres aux deux communautés. Je songe notamment ici au traumatisme provoqué au Sud du pays par le premier tour des élections françaises et qui laissa le Nord parfaitement indifférent.

La Wallonie existe politiquement, elle s'affirme économiquement, mais elle affiche toujours un déficit identitaire. Cette identité, elle ne peut la trouver dans son seul passé, même si celui-ci fut à certains moments fait de grandeur d'âme et d'engagement.

Il s'agit aujourd'hui d'avoir enfin une vision claire et lucide de notre place et de notre rôle dans un contexte évolutif, qu'il s'agisse de l'Europe qui se construit ou d'un État fédéral dont les soubresauts sont imprévisibles.

La Wallonie a un pari urgent à gagner, celui de son affirmation sur le plan politique et culturel, celui de la conscience d'un destin partagé.

■

À PROPOS DU DÉCÈS DE MAURICE LEBEAU

CHAOS ET CONTINUITÉ

François PERIN

Le déterminisme historique est mort avec l'illusion marxiste.

Il suffit de relire l'histoire pour prendre conscience de la façon parfaitement aléatoire avec laquelle se sont formés les États et ont été fixées leurs frontières. En fait de « déterminisme historique », on constate surtout la violence dans la rivalité des puissants, l'arbitraire le plus absurde dans les traités, la fragilité de ceux-ci : chaos, turbulences, ambitions folles, calculs médiocres, tracés surréalistes, stabilisations temporaires, mépris constant des populations concernées.

S'il en est de même de beaucoup de frontières d'État, celles du royaume de Belgique battent tous les records de l'irrationnel.

Pourquoi les Flamands ne font-ils pas partie des Pays-Bas ? En 1582, les États généraux des Provinces-Unies se réunissaient à Anvers qui aurait été une fort belle capitale. Le comté de Flandre et le duché de Brabant en ont été arrachés par la force par une armée espagnole. Celle-ci ne s'est arrêtée au nord d'Anvers que parce que Philippe II, roi fanatique et borné, se ruinait à vouloir débarquer une armée en Angleterre pour y imposer un roi catholique ! Sa flotte coula, son trésor de guerre aussi. Voilà pourquoi, un jour, les Flamands seront belges. Voilà un cadeau dû à la bêtise d'un prince, au hasard d'une tempête que « les autres » reçoivent en héritage cinq siècles plus tard.

« Les autres » n'ont pas de passé commun ; Tournai aurait pu être une ville française. Le comté de Hainaut (Mons, Valenciennes) a été coupé en deux. Au début du XVII^e siècle, dans la principauté ecclésiastique de Liège, un bourgmestre, Sébastien Laruelle, tenait le pouvoir en mains. Le Prince-Evêque, fidèle à l'empire et à l'alliance espagnole, s'était réfugié à Cologne. Laruelle, soutenu par Richelieu, aurait volontiers soumis la principauté à la suzeraineté de Louis XIII, rompant ainsi avec l'Empire. Il fut assassiné en 1637, crime politique commandité par le pouvoir à Madrid et à Vienne. Quel déterminisme édifiant !

Quand Napoléon perd une première fois la guerre en 1814, l'état-major allié décrète qu'il ne faut pas consulter les populations concernées et que, « si

elles parlent, il ne faut pas les entendre ». Le Congrès de Vienne rabat la France sur ses frontières de 1714. Quant à la Belgique, elle se crée à Londres plus qu'à Bruxelles en novembre 1830 par un compromis entre Talleyrand et Palmerston, à l'insu d'un congrès qui ne croyait pas fort en sa survie. Londres nous envoie un roi que personne ne connaissait.

Presque deux siècles passent. La bourgeoisie belge homogène et francophone perd sa consistance et son pouvoir.

À l'ère du suffrage universel et des mouvements de masse, les Flamands renversent la vapeur et imposent leur frontière. « Les autres » perdent leurs repères. La Wallonie, qui n'existait pas, se définit pas ce qu'elle a été depuis des siècles : une terre romane, toutefois sans passé politique commun jusqu'à l'annexion à la République française. La révolution sociale, culturelle, scolaire en fait, comme en France, une zone de langue maternelle française.

Aujourd'hui, l'Europe, qui avait été déchirée pendant des millénaires par la passion des puissants, s'est enfin pacifiée et a supprimé ses frontières économiques et monétaires. Tous les empereurs, rois, princes, ducs et grands-ducs, qui, dit-on, ont fait l'histoire – à tort et à travers – sont morts à jamais.

Que signifie dès lors cet État belge, véritable fossile dont les limites territoriales n'ont aucun sens, ni géographique ni humain, linguistique ou culturel, ni économique, ni géopolitique ?

Le propre du fossile est d'être pétrifié. Il tient par la force d'inertie. Mais depuis un siècle, il s'est fissuré et coupé en deux, trois ou quatre : à petits coups de burin successifs, les populations, qui n'avaient jamais eu voix au chapitre, sapent, en se chamaillant d'ailleurs, cette croûte surréaliste qu'elles n'avaient pas secrétées elles-mêmes. Il ne leur reste plus qu'à opérer les remembrements humains et politiques en suivant le courant des osmoses naturelles.

Il y a depuis quelques générations des esprits têtus et candidelement désintéressés qui affrontent la force stupide et mortelle de l'inertie. Celui qui nous a quittés en était. Grâce lui soit rendue.

UN PEU D'HISTOIRE

COMMENT FUT TRACÉE LA FRONTIÈRE...

La frontière franco-belge est tout à fait artificielle, a dit François PERIN. Voici, à l'appui de ce jugement, la démonstration, ici résumée, apportée par Jean-Michel LAMBIN, dans son ouvrage *Quand le Nord devenait Français (1635-1713)* (1).

C'est aux traités d'Utrecht et de Rastadt, signés respectivement en 1713 et en 1714, qu'il sera décidé de procéder au tracé de la nouvelle frontière entre le royaume de France et les Pays-Bas devenus autrichiens. Louis XIV perd alors le Tournaisis, Furnes, Ypres et Menin ; il garde Dunkerque, mais devra en raser les fortifications.

Aussitôt au travail, les commissaires vont choisir certaines rivières comme limites, telle la Lys dont la rive droite est française, et la gauche, autrichienne, coupant ainsi en deux des localités comme Warneton et Wervicq. « Mais, dit J.-M. Lambin, cet effort de simplification n'est pas porté à son terme. Des enclaves sont maintenues de part et d'autre : anciennes dépendances administratives, villes situées maintenant de l'autre côté de la frontière, elles dessinent une frontière en forme de taches, comme une peau de léopard. »

Bien entendu, l'existence de ces enclaves, pourvues de nombreux postes de douane, génère un indescriptible imbroglio, entravant le commerce et, en revanche, favorisant la contrebande. En outre, elles compliquent la vie administrative et judiciaire puisque les coutumes locales continuent à s'appliquer comme par le passé. De son côté, « l'intendant (du roi) n'ose pas trop exiger des paysans le montant strict de l'impôt, par crainte qu'ils ne traversent une rue (2) ou un champ pour aller s'installer 'à l'étranger' ».

Cette situation, source d'infinies complications, durera plus d'un demi-siècle. « C'est autant pour mettre fin à des abus se traduisant par des pertes fiscales, que par volonté de simplifier le tracé, qu'à la fin du XVIII^e siècle, les souverains français et autrichien » concluent le 13 mars 1769 une « convention des limites ». Il faudra dix ans de tractations pour supprimer, par l'échange de ces dizaines d'enclaves, le caractère aberrant de cette frontière. En 1772, un accord semblable réglera le problème entre la France et la principauté de Liège ; seules les enclaves françaises de Philippeville et de Mariembourg subsisteront, pour des raisons militaires, en territoire liégeois jusqu'à la fin de l'Ancien Régime. Suivant l'usage du temps, les habitants de ces villages ne seront jamais consultés et se retrouveront, « par simple décision diplomatique », ou sujets du Roy de France ou sujets de l'Empereur du Saint-Empire romain germanique.

Concluons : legs d'un passé révolu, cette frontière a-t-elle encore un sens ?

J.L.

(1) Paris, Fayard, 1980, pp. 156-160.

(2) Ndlr : ainsi en Hainaut, le village de Gognies-Chaussée est séparé suivant la grand-rue. La cas a été décrit par Pierre Ruelle dans son livre *Un certain amour de la France* (texte reproduit dans *Wallonie-France* n° 41, mars-avril 2002).

UN HONNÊTE AVERTISSEMENT

Jacques ROGISSART

Vous souvient-il de ce temps suave du début de la législature où les pontifes francophones de la belgeoisie proclamaient quatre ans d'années saintes pour la paix communautaire ? Vous souvient-il qu'ils nous conviaient à écouter comme la musique des sphères le doux parler du ministre-président flamand Patrick Dewael ? Ah, comme on oubliait en sa société les rudes accents nationalistes du malotru Van den Brande ! Et puis, rappelez-vous les nouvelles exigences thioises qui n'avaient certes pas les sonorités d'un ultimatum, mais qui portaient quand même des sommations précises. Rappelez-vous le bon, l'exquis M. Dewael expliquer avec une grande clarté que la Constitution allait encore beaucoup changer alors que nos présidents de parti nous juraient qu'elle était intangible. Surpris, déçus peut-être, ils jurèrent ensuite de nous défendre derrière les boucliers de leur refus. Mais ils sont belges, ils respirent par la belgitude comme un junkie sniffant sa drogue et que voulez-vous ? Ils lâchèrent un peu de Bruxelles par ci, un morceau de fiscalité par là, consentirent à laisser limer un peu la clé de répartition des

investissements publics, admirent que l'administration fédérale, la police et l'armée soient un peu plus sous la coupe du nord. Bref, ils se renièrent, prenant peut-être la défiance générale envers leurs serments pour une absolue anticipation. En détail, c'était peu de chose, au total évidemment cela commence à chiffrer, surtout que cela s'ajoute aux invariables pertes des marchandages du passé. Eh bien, déjà la Flandre remet le couvert et la galimafrée s'annonce plus costaud pour elle et plus saignante pour nous. C'est à nouveau M. Dewael, ce si charmant fédéraliste d'union, qui annonce le menu : les allocations familiales, les soins de santé, le chemin de fer et l'aéroport « national ». Il appelle cela « travailler ensemble » - c'est vraiment un homme qui sait vivre ; avec lui, les goedendags restent au vestiaire et il a le tact de taire ce qui se passerait si, d'aventure, la compagnie se séparait en mauvais termes. Mais ne serait-il pas plus plaisant et plus reposant pour cet esprit fin de se mettre à table avec des gens qui, adhérant à ce qu'il n'exprime pas, le prendraient au mot et feraient assaut de gourmandise

avec lui ? Car enfin, de quoi s'agit-il ? Il entend ne nous concéder que les reliefs de la Sécurité sociale, la seule pièce de résistance que nous sert encore la pension Belge. En gâterie supplémentaire, il nous abandonnerait la partie du réseau ferroviaire la plus sacrifiée sous la longue gestion du C.V.P. C'est parfait, nous acceptons cette maigre chair. Mais pas sans partager tout le reste, dans un wagon-restaurant arrêté à la station Indépendance, en attendant de rejoindre les voitures aiguillées vers la France. A nous alors les commandes de toutes les entreprises publiques (dont la répartition régionale est soigneusement cachée aux Wallons), celles des forces armées, la levée de la contrainte belge sur notre politique industrielle et agricole, ce qui nous revient dans les tirelires du pouvoir central, le sauvetage ou la création de milliers de bons emplois ! A nous aussi la libération psychique de notre identité comprimée dans le monde fêlé, mais non encore brisé, du difforme melting-pot belge ! La Wallonie ne deviendrait pas du jour au lendemain un pays de Cocagne, mais par son union graduelle avec la République-sœur, elle mangerait moins de rogatons à son ordinaire, elle prendrait part aux surplus de régions voisines au lieu d'être la Cendrillon de la Flandre et, ce qui n'est pas rien, elle redeviendrait fière d'elle-même.

Tout cela n'est encore qu'un rêve. Dans la triste réalité des choses, nous assistons à la répétition du scénario bien connu. Nos partis traditionnels disent non à M. Dewael, avec d'autant plus de cœur qu'il leur donne rendez-vous au-delà des élections de 2003 (ces grands scrutins, croient-ils, sont comme le fleuve de Léthé des Anciens : l'électeur oublie tout et redevient vierge pour la duperie). Ce non, ils le profèrent sous l'égide du fédéralisme immobile : on ne touche à rien, il est fragile ! Et dans quelques mois, ce sera oui, au principal en tout cas, avec quelques niches de refus, à céder plus tard. C'est ainsi qu'ils poseront aux défenseurs pied à pied des intérêts wallons et bruxellois, devant moins de naïfs pour les croire, mais assez, espèrent-ils, pour croquer leurs rentes quelques années encore. Leur excuse est toute trouvée – hélas, c'est d'ailleurs la même. Je choisis de la transcrire dans les mots confiés au *Soir* du 10 juillet par le ministre-président Jean-Claude Van Cauwenberghe. Entre tous les propos semblables, ils font mal aux militants wallons et cette douleur est nécessaire parce que rien n'est pire dans l'action qu'un espoir mal placé. Les voici : « *Nous avons progressivement construit, par consensus, un État moderne et adapté* (ndlr : Copernic, la Sabena, la crise judiciaire et carcérale, le flop de la réforme policière, l'armée « humanitaire » où ce qui reste de martial est humilié dans le grotesque « show » du 21 juillet...), *faisant droit à l'identité de chacun* (ndlr : demandez aux francophones de Fouron et de la périphérie bruxelloise !) *en assurant la cohésion de l'ensemble. Nous l'avons construit sur la base du fédéralisme qui conjugue autonomie et solidarité* (sic). *Remettre en cause cet équilibre, en réduisant l'un des deux termes, revient à s'engager dans une autre logique, celle du séparatisme. Ce séparatisme qui affaiblirait toutes les composantes de l'État* » (ndlr : c'est moi qui souligne). Et l'auteur de se proclamer régionaliste, un mot qui connote le recroquevillement dans un microcosme géographique et mental...

Il est à peine besoin de faire observer que ce discours pleurnichard tombe à plat dans une Flandre prospère et sûre d'elle-même. Et c'est imprimer une méchante torsion à l'histoire des dix dernières années que de voir à l'œuvre une quelconque solidarité entre le pays thiois et les régions de la Communauté française depuis l'avènement du fédéralisme. La vérité est que nous perdons des crédits, des places et du pouvoir dans tout ce qui reste commun, sauf précisément (mais cela ne rétablit pas l'équilibre) dans les secteurs de la Sécurité sociale que M. Dewael veut scinder. Dans les colonnes du *Morgen*, M. Van Cauwenberghe a cru pouvoir avancer que notre économie fera jeu égal avec celle de la Flandre en 2010. Ce pourrait être exact si nous abolissions l'État belge, car il semble bien que le pire est derrière nous, sauf catastrophe internationale naturellement. Dans la « logique » du belgicisme, nous sommes freinés et grugés. Il s'ensuit des mécontentements sociaux, comme celui de la fonction publique wallonne, qui se retournent contre notre propre gouvernement, avec une certaine injustice dans l'analyse des causes, mais partiellement aussi avec justice, dans la mesure où il soutient activement une structure étatique qui nous lèse. Eussions-nous été séparés de la Flandre il y a quarante ans, nous serions plus à l'aise que le Nord – Pas-de-Calais. L'eussions-nous été il y a vingt ans, nous partagerions sa situation, enviable par rapport à la nôtre (si vous n'en êtes pas convaincus, allez vous promener à Lille et revenez dans les rues de Charleroi ou même de Liège). A présent, nous sommes en retard et, dans la meilleure des hypothèses, nous en serons au même point en 2010 si rien ne change.

Croire aux automaticités de l'économie est le propre des adeptes de deux idéologies génératrices de catastrophes : la vulgate marxiste (Marx était moins simplet) et le néolibéralisme. Elle ne garde jamais la bonne allure sans une bonne application de la volonté politique. L'Europe maastrichtienne souffrira de l'avoir oublié. Sans relâcher la résistance à ce machin, que les dirigeants fassent leur métier en exploitant les marges qui leur restent ! Cela commencera chez nous par l'acte refondateur de la déclaration d'indépendance. Je mets cette phrase au futur et non au conditionnel du doute, car il n'est plus temps de se demander si nous irons jusque-là. La seule question est de savoir quand. Plus nous attendrons 2010, la saint-glinglin ou la semaine des quatre jeudis, plus nous serons volés et moins nous serons confiants en nous. C'est tout de suite qu'il faudrait mobiliser l'intelligence et l'énergie pour donner le coup de grâce à l'État croulant de la fausse nation belge.

Quant à y croire... Tous comptes faits, disons merci à M. Dewael. Il sert à merveille notre cause au moment où s'en détournent – inexplicablement – certains renégats qui n'ont même plus le flair de l'opportunisme.

P.-S. Il fallait lire à la 2^e ligne de mon article précédent, « Signaux et sommations » : « (...) le tracassin (et non le tracassier) du Landerneau belge ».

LES WALLONS AU PIQUET

André PATRIS

Les images parlent parfois plus que mille déclarations en faveur d'un régime malade.

Des centaines de milliers de spectateurs ont pu voir, à l'occasion des reportages sur le Tour de France, les nombreux drapeaux flamands brandis par des touristes « belges » le long du parcours, répétition de démonstrations analogues lors de manifestations sportives en territoire flamand.

En revanche, les couleurs wallonnes se sont comptées largement sur les doigts d'une main.

Anecdote ? Pas du tout. Limpide est l'enseignement à tirer de ces comportements : le mythe du Flamand modéré, évoqué maintes fois par les grands quotidiens bruxellois dans les années '70 à '90, a volé en éclats. L'électeur du Nord, hors isoloir, vient de plébisciter ses représentants politiques. La Flandre vibre à l'unisson. Les tensions entre le *Vlaams Blok* et ses adversaires ne feront qu'accentuer une ferveur issue d'un mouvement continu d'émancipation.

Contraste saisissant avec une Wallonie que l'on sent, sur ses échiquiers parlementaires, presque amorphe.

Revenons sur un constat déjà fait sous différentes formes : le processus de la révision de la Constitution, engagé en 1970, a laissé les Wallons sur leur faim. Et satisfait pour l'essentiel les revendications de la Flandre.

En fusionnant Région et Communauté, la Flandre, au demeurant majoritaire, imprime de plus en plus sa marque sur les orientations de l'État toujours qualifié de fédéral.

En se fondant dans une Communauté française dont le centre nerveux est situé à Bruxelles, la Wallonie, sur le plan politique, s'est condamnée à une éclipse qui peut être mortelle. L'expérience des trente dernières années est réellement catastrophique. Les députés wallons se contentent de couvrir leur région. Pas de quoi afficher à l'extérieur une fierté analogue à celle des Flamands.

Jamais pourtant les Wallons n'ont eu, au plan international, d'aussi belles cartes en main qu'à l'heure actuelle. Ces sous-régionalistes ataviques, à la mentalité moyenâgeuse, entrevoient pour la première fois la possibilité de modeler leur destin et l'auraient sans doute déjà fait s'ils élistaient des représentants plus hardis. Si la Communauté française et le conditionnement qu'elle traduit freinent l'émancipation wallonne, l'affirmation de la Flandre est un stimulant qui ne cessera pas de sitôt. Les Wallons « d'en bas », pour user d'une terminologie très prisée Outre-Quévrain, ne pourront pas longtemps fermer les yeux sur des transformations fondamentales survenues depuis un demi-siècle.

1945 a inauguré en Europe une ère nouvelle. Dotée d'institutions propres mais encore inefficaces pour la raison indiquée, la Wallonie a enfin l'occasion de faire valoir ses intérêts avec l'aval de la communauté internationale. La Belgique, dans le rôle de garde-barrière qu'elle a joué jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, ne se justifie



plus. La nation belge, cette invention de francophones à l'époque où ceux-ci tenaient le haut du pavé, tombe en désuétude. En lieu et place a surgi la nation flamande. Du côté wallon, non pas la mais les fêtes de Wallonie où les réjouissances locales sont dépourvues de caractère politique et ne sont porteuses d'aucun message. Le décalage avec le Nord s'accentue et deviendra dramatique si, dans une prochaine étape, les Wallons des échelons communautaire et régional continuent à œuvrer séparément. Par la fusion, au départ, de leurs institutions, les Flamands ont acquis un relief politique dont les Wallons sont totalement dépourvus. Les seules véritables impulsions, traduites en cahier des charges nordiques au fédéral, émanent du Parlement flamand.

Telle qu'elle a été appliquée dans la partie francophone, la révision constitutionnelle de 1970 consacre l'abaissement de la Wallonie. Grâce à François Perin, la région centrale a vu le jour, mais c'est au prix, vu les conditions de l'époque, du maintien du schéma belge qui laissait les mains libres aux Flamands et liait celles des Wallons. Impératif : les Wallons doivent adopter le dispositif institutionnel des Flamands tout en trouvant des modes de solidarité, dont la nécessité n'est pas en cause, avec la majorité des Bruxellois. Cette solidarité fera l'objet d'un prochain article.

Qu'ils soient ou non partisans de contester les structures découlant du Traité de Vienne, les Wallons de bonne foi doivent convenir, à la lumière des événements, que l'ouverture au Sud, c'est-à-dire à la République française, est devenue plus que possible, indispensable.

Jusqu'à présent, et contre tout bon sens, tous les partis ont obstinément nié cette évidence. Attitude facilitée par le désolant conformisme d'une presse régionale qui connaît ses attaches financières, le strict contrôle de la radio et de la télévision depuis Bruxelles « national », le suivisme des universités et de ses enseignants, le veto de la Communauté à un enseignement de l'Histoire qui n'ait pas en point de mire le royaume que l'on sait.

Qu'est-ce qu'un contrat d'avenir pour la Wallonie, célébré avec ostentation, qui se veut tourné vers le monde et l'Europe mais qui ignore ostensiblement la France ?

Qu'est-ce qu'un traité culturel entre la Communauté française et la France, en train de moisir dans les tiroirs parce que le cœur n'y est pas et que le credo du ministre des Affaires étrangères – un Wallon – est de s'inscrire dans la lignée d'un Léopold III et d'un Spaak, ces adeptes

tes d'un Benelux qui nous tient à distance d'un pays que de plus en plus de Wallons ressentent comme le leur ?

Qu'est-ce que cette myopie affligeante du Parlement wallon qui lui interdirait de prendre en compte les perspectives inouïes offertes au développement transfrontalier de son territoire avec l'aval des autorités européennes, à l'heure où le gouvernement Raffarin relance la décentralisation ? Et qu'est-ce qui retient, en tout état de cause, les experts de l'Elysette de prendre langue avec les responsables de la Datar ?

A cette kyrielle d'interrogations, une unique réponse en guise d'excuse : les Wallons n'ont pas la maîtrise de leurs relations extérieures. Ils ne seraient pas loin de l'obtenir si leur région héritait, pour ce qui la concerne, des attributions de la Communauté française.

Aux prochains rendez-vous électoraux, il faudra que l'électeur sanctionne tous ceux qui préfèrent la médiocrité du présent aux défis de l'avenir en union avec la France, première ou seule patrie.

Ce premier regard sur la France, le professeur Pierre RUELLE (Pâturages 1911-Mons 1993) tiendra à le décrire dans son livre *Un certain amour de la France*, publié en 1988 à Paris chez Berger-Levrault, et malheureusement épuisé.

L'AUBE

Lorsqu'on sort de mon village par le sud, on traverse d'abord un grand bois. Il porte un bien joli nom qui ne surprendrait ni en Anjou ni en Touraine. C'est le bois de Colfontaine. Tel est du moins son nom officiel, car les villageois ne l'appellent jamais autrement que le Bois l'Évêque. Il relevait, en effet, autrefois de l'évêché de Cambrai. Par de petits chemins et d'étroits sentiers qui ne mènent nulle part mais peuvent vous conduire à Rome, on coupe ensuite à travers les champs et les prés de Sars-la-Bruyère et, tout à coup, au bord d'une venelle, après un carré de luzerne que rien ne distingue du suivant, se dresse un poteau sur lequel on lit FRANCE. De l'orée du bois d'où l'on est parti, jusque là, il y a cinq ou six kilomètres. C'est peu de chose pour des garçons qui n'ont pas de vélo et qui sont habitués à la marche. Un après-midi d'été suffit amplement pour l'aller et le retour.

Mon ami Jean V. et moi, vers notre douzième année, nous avons bien des fois fait le trajet. Si nous étions de bons marcheurs, nous étions des lecteurs non moins infatigables et, tout en cheminant, nous parlions des livres que nous avions lus : *Les Trois Mousquetaires*, *Notre-Dame de Paris*, *L'Histoire des Girondins*, *Sans-Famille*... Nous avions lu aussi *La Dernière Classe* et nous avions vu le futur général Drouot apprendre ses leçons à la lueur du four paternel. Ces récits nous révélaient la France, nous nous identifions aux héros réels ou imaginaires dont ils nous contaient l'histoire. Nous pensions comme Vergniaud, sentions comme d'Artagnan et Rémi, étions indignés contre Claude Frolo. L'année 1918 ne se perdait pas encore dans le passé. Nous nous en souvenions parfaite-

ment et, dans nos esprits, des noms comme Verdun, Douaumont et Le Chemin des Dames évoquaient des images imprécises mais fulgurantes. Notre pensée ne sortait pas d'un cadre exclusivement français. Sans que nous en eussions conscience, la France était notre patrie spirituelle.

Nous ne dépassions guère le poteau frontière. Le premier village français, Hon-Hergies, était encore loin et nous n'y sommes allés qu'une fois ou deux. Qu'y aurions-nous vu ou fait ! Il ressemblait comme un frère à Sars-la-Bruyère et, du reste, nous n'avions pas un sou à y dépenser.

Le seul fait d'être sur le sol français nous suffisait. Ni l'herbe ni le fossé qui bordaient le chemin, ni l'air que nous respirions n'étaient différents, mais nous savions que devant nous, sur mille kilomètres, jusqu'aux Pyrénées et jusqu'à l'Atlantique, s'étendait le pays de Victor Hugo et de Lamartine, qu'au loin il y avait Paris. Nous étions transportés d'une sorte d'ardeur mystique.

Je ne sais plus lequel de nous deux a dit le premier en regardant ce chemin, ces champs, ces rideaux de peupliers et ces bosquets de coudriers qui étaient la France : « Nous sommes chez nous. » Ce que je sais, c'est que, par la suite, chaque fois que nous avons franchi la ligne invisible qu'était la frontière, nous avons répété : « Nous sommes chez nous. »

Jean V. nous a quittés depuis bien longtemps. A la fin de son adolescence, il était allé habiter Bruxelles et nous nous étions perdus de vue. Il est ensuite devenu officier dans les forces armées que la Belgique entretenait au Congo et, m'a-t-on dit, il est mort en mer. C'était avant 1940. Il n'avait pas trente ans.

S'est-il parfois souvenu de notre déclaration ? Pour moi, je ne l'ai jamais oubliée et, depuis plus de soixante ans, quand je passe la frontière, il m'arrive souvent de me dire : « Je suis chez moi. »

ÉPERONS D'OR ET MANIFESTE FLAMAND

Marc DE MIDDELEER, Docteur en droit, UCL.

« Je ne crois pas que les Flamands soient prêts à faire implorer la solidarité qui les lie aux Wallons. Ils n'ont pas l'habitude de laisser tomber leurs meilleurs amis. La solidarité via une sécurité sociale fédérale est un leurre, car l'économie wallonne gagnerait tout d'une situation où les revenus et salaires seraient proportionnels à la productivité. »

Patrick DEWAELE, Ministre-président de la Flandre.

Amitié peut-être, solidarité, non.

Été 2002 : une sixième réforme, plus dissociative de l'État belge, annoncée pour l'après-scrutin 2003. La Belgique est-elle donc bien en soins palliatifs pour une mort en douceur ? Ou serait-elle en soins intensifs pour asseoir un protectorat flamand sur l'ensemble des territoires, voire affermir une Grande-Néerlande bényluxienne ?

La question touche à notre avenir personnel : existentiel pour les Wallons et les Bruxellois, conséquente pour la France et sa place en un lieu stratégique de l'Europe.

Le sort incertain du royaume de Belgique nous ramène au « principe d'incertitude politique » mis en exergue par le sociologue Edgar Morin et à son précepte : « Sans cesse, nous devons diagnostiquer le réel pour ne pas nous tromper » (1). Et l'historien Jacques Bainville relevait avec raison que « le réel récompense toujours ceux qui osent le regarder fixement » tout en observant que « la foule croit toujours que ce qui est sera éternellement » (2).

Mythologie belge

A ce propos, l'été 2002 aura montré utilement à la fois l'induration et la désuétude de la « mythologie belge » construite à partir de 1830 en des temps et circonstances définitivement révolus.

- D'un côté, à Bruxelles : le spectacle fugace, la parade du 21 juillet, celle d'une armée dont les régiments, de longue date, ne mêlent plus Wallons et Flamands. C'est la fête de la « nation belge », lit-on pourtant dans une presse insipide et conformiste. La scène nouvellement choisie voulait-elle fortifier l'illusion : l'Arc du Cinquantenaire, monumental vestige d'une Belgique du XIXe siècle, une et francophone par toutes ses élites. Et rayonnante alors en Europe, en Afrique, en Asie par le savoir-faire et les œuvres des diplomates, industriels et ingénieurs wallons.

Mais le simulacre national belge se dissimule de plus en plus mal ; il suffit de voir, dans l'État belgo-flamand d'aujourd'hui, cette façon de dédaigner, pire de taire les exceptionnels apports wallons à l'histoire et le potentiel scientifique de Recherche et Développement en Wallonie – ah ! par contre, la *Flanders'Technology* !

- Et de l'autre côté de la frontière, il y a l'acte politique choc : le « Manifeste flamand », proclamé par le Président de la Flandre. Et le 700^e anniversaire de la bataille des Éperons d'or fêté à coups de gros budgets publics pour conforter la Nation flamande dans une Flandre « dominatrice et sûre d'elle ». Envahissant sans

vergogne dans sa fête nationale le Grand Bruxelles francophone et s'appropriant même Jacques Brel !

Le Président flamand ne déclarait-il pas au *Soir* (14/06/02) : « Personne n'interdit à ces Flamands libres d'écouter ce jour-là des chansons de Jacques Brel, Peter Benoit et d'autres représentants de notre grande culture flamande (sic) ». Bruxellois, Brel ne dit-il pas à une « Flandre nazie pendant les guerres et catholique entre elles : *Ik ben van Luxembourg* » ?

Décidément, sous le drapeau du Lion des Flandres, la propagande nationaliste fait flèche de tout bois, active sous nos cieux, en France et à l'étranger.

Pour quel patriotisme ?

Le « patriotisme belge » des Flamands, leur « loyauté fédérale » - nuance nouvelle non négligeable depuis 1993 – ne viennent-ils pas de montrer de nouveau leur vrai visage sur quasi tous les fronts ?

- Pas un centime de la Flandre pour reconstituer la compagnie aérienne belge ;
- Les entourloupes procédurières, légalement contestables pour imposer à la tête des chemins de fer belges Karel Vinck, autonomiste flamand à masque belgicain (pour ceux qui le connaissent) ;
- Les manœuvres du même acabit pour mettre la Sûreté de l'État aux mains d'un autre Flamand, au mépris des promesses ;
- La nomination d'un Flamand au siège épiscopal de Bruxelles, acte politique de l'Eglise (le primat « belge » étant anversois) dans le droit fil du plan d'investissement de la capitale belge par la Flandre. Le *Walen buiten* de l'Université catholique de Louvain en 1968 fut emblématique de ce patriotisme belge à la flamande et prémonitoire de la dislocation belge enclenchée en 1970 ;
- Les revendications autonomistes du « Manifeste flamand », précises, fortes et concordantes. Elles rappellent aux amnésiques et aux attentistes francophones les cinq résolutions revendicatives déjà votées au Parlement flamand en mars 1999 et inscrites au Programme du gouvernement flamand en juillet 1999. Rien n'a changé ; on surenchérit même ;
- Le double plaidoyer du Président du Parlement flamand le 11 juillet, à Bruxelles (!), en faveur d'une Constitution pour l'« État flamand » et d'un droit de discussion directe à lui octroyer vis-à-vis des instances de l'Europe ;

>>>

- Le soutien flamand apporté au président de la Communauté des 75.000 germanophones de Wallonie pour les en détacher sous forme de « Communauté-Région » ;
- L'objectif déclaré des Flamands – si ce n'est déjà fait, cela ne saurait tarder – de rompre l'unicité juridique de tout organisme belge, que ce soit la SNCB, les centres scientifiques, les fédérations sportives comme l'Union belge de football, les commissions paritaires en droit du travail, etc. ;
- La volonté de la Flandre, avouée ou non, de prendre le contrôle de l'« Aéroport national de Bruxelles » à Zaventem, comme des jardins zoologiques ou botaniques et musée colonial belges, tous situés – avatar de la Belgique unitaire de grand-père – en territoire flamand ;
- La négation de la Région de Bruxelles-Capitale, de l'identité propre aux Bruxellois, et cette prétention d'y nidifier une prétendue « capitale de la Flandre » assimilant du même coup le royaume de Belgique à la Flandre hégémonique ;
- Le harcèlement anti-français organisé par la Flandre autour de la capitale de l'Union européenne.

On ne peut dire plus clairement aux Wallons et Bruxellois combien ils deviennent en ce royaume les otages de cette Flandre-là.

Peut-on sérieusement, à l'abri de tout sentimentalisme refoulé, dans ce réel des faits et des projets politiques, déceler un attachement à la « patrie belge », mirage continuant de fasciner quelques Wallons et des cercles influents de la bourgeoisie francophone (y compris de Flandre) et de la noblesse, ancienne ou récente ?

Car qu'est-ce qu'une patrie en réalité sinon un espace d'étroites solidarités. Edgar Morin nous le dit fort bien : « La famille est le lieu où la solidarité naît d'elle-même. La patrie est le mythe qui a élargi à l'ensemble d'une nation les caractères intrinsèques de la solidarité familiale. La réalité affective et effective de la patrie est nourrie par l'idée de communauté d'origine (elle-même souvent mythique) et de communauté de destin. » (1)

Communauté de destin, entreprises et projets en commun, volonté de vivre ensemble, solidarité civique interpersonnelle, conception culturelle et politique communes, autant d'ingrédients qui font, ensemble, une « nation ».

Albert 1^{er} et Destrée étaient d'accord

Que ce soit à l'aune de cette conception française (la nôtre) ou de la conception ethnique germanique (Herder), les mutations constitutionnelles en cours en Belgique, dans une parfaite cohérence entre elles, donnent ainsi raison à la lettre de Jules Destrée à Albert 1^{er} en 1912 : « Sire, laissez-moi vous dire la vérité, la grande et horrible vérité : il n'y a pas de Belges. Vous réglez sur deux peuples : il y a des Wallons et des Flamands. »

Tenue à dessein dans l'oubli, la réaction du roi, signifiée par lettre du 30 août 1912 à son secrétaire privé J. Ingenbleck, fut d'une remarquable lucidité : « J'ai lu la lettre de Destrée qui, sans conteste, est un littérateur de grand talent. Tout ce qu'il dit est absolument vrai, mais il n'en

est pas moins vrai que la séparation administrative serait un mal entraînant beaucoup plus d'inconvénients et de dangers que la situation actuelle » (3). On a fort évolué depuis.

Une mentalité de créanciers

La Belgique naît d'un profond malentendu, comme le soulignait le Flamand Guido Fonteyn dans son livre *Les Wallons* (4), ceux-là qui, avec les Bruxellois, font la Révolution de 1830 (les Flamands en sont pratiquement absents) et réclament, par un large mouvement pétitionnaire, le rattachement à la France. Rendu impossible par l'Angleterre et l'un ou l'autre de ses alliés.

Récupérée par les notables, la Belgique, culturellement et sentimentalement française, sera dès l'origine et toujours aujourd'hui mal aimée de la Flandre – les interviews des intellectuels flamands accordées au *Soir* en juin sont très révélatrices à cet égard.

Dès 1838, le Mouvement flamand se mettra en branle. Le Manifeste de juillet 2002 et ses objectifs d'autonomie constitutionnelle, diplomatique, socio-économique et fiscale maximale, en sont l'expression, animés en fait par la devise égocentrique « *Eigen volk eerst* », une motivation de lucre et un sentiment rancunier nourri d'un complexe d'infériorité mal guéri. « La blessure sociale des Flamands est toujours là. La Flandre a gagné mais la rancune se perpétue », nous confirme Jozef Deleu, figure notoire de la culture flamande (5). Quand elle s'en prend inlassablement aux transferts financiers de solidarité vers les anciens sillons industriels de la Wallonie, on retrouve ainsi dans cette Flandre contemporaine – qui se sent nation – cette « mentalité de créancier née d'un ressentiment légitime » observé par l'historien Istvan Bibó dans les petites nations de l'Europe de l'Est : Tchéquie, Hongrie, Serbie. N'est-ce pas, en effet, d'une certaine manière, analogue à cette « âme serbe qui ne cesse de commémorer ses épreuves du passé, de faire le compte de ses humiliations subies, et qui fonde ses prétentions politiques ou territoriales sur ce ressassement perpétuel. » (6). Bruxelles-Sarajevo et enclaves des communes à facilités, marches flamandes, milices du TAK et compagnie.

La victoire des Éperons d'or à Courtrai en 1302 (dans un contexte féodal sans point commun aujourd'hui) sera d'abord exploitée comme mythe fondateur d'une Belgique voulant s'affirmer par sa classe dirigeante, par rapport au grand voisin français dès lors qu'*a fortiori* celle-ci en partageait la langue et la culture. On observe encore cet **atavisme anti-français**, en particulier dans le réseau complexe des « establishments » industriels et financiers mêlant Wallons et flamingants (les affaires sont les affaires).

La Flandre, dans un patriotisme antinationnel belge, en a fait sa fête nationale, emblématique de sa conquête de l'État belge. A cette occasion, le député bruxellois Olivier Maingain, président du Front Démocratique des Francophones – dénigré par les Flamands parce qu'il dévoile leur jeu – analyse, dans *La Libre Belgique* (12/07/02),

toute la portée du Manifeste et du projet de Constitution flamands : « *Le système que la Flandre veut mettre en place apparaît irréversible.*

C'est un séparatisme qui ne dit pas son nom parce que les Flamands ne veulent pas assumer les conséquences de ce qu'ils perdraient s'ils appliquaient leur démarche séparatiste : à savoir Bruxelles. Ils veulent donc les avantages du séparatisme sans les inconvénients. » Et de conclure : « *Il faut donner un signal clair aux Flamands et leur dire qu'en tout cas, Bruxelles est uni avec la Wallonie* ».

L'arme la plus rusée

Tout est dit. En effet, l'arme la plus rusée de la Flandre pour imposer et consolider sa domination d'un État belge, qu'elle accepterait de maintenir dans l'indifférence, a toujours été de diviser et d'opposer la Wallonie à Bruxelles ! La monarchie pourrait rester le conte de fées divertissant Wallons, Bruxellois et fransquillons de Flandre, façon *Point de Vue*...

La Belgique, nominalement État fédéral, ne peut tromper personne. C'est déjà une Confédération d'États. La dynamique insufflée avec force et opiniâtreté par la Flandre et son Manifeste n'a rien de fédérateur. Elle ouvre d'autres perspectives historiques.

Que dit le droit ?

Quelques principes fondamentaux du droit public sont éclairants.

Citons brièvement deux experts, Francis Delpérée, professeur à l'Université de Louvain et membre de l'Institut de France, et Paul Sabourin, professeur à l'Université Paris V et chargé de conférences en Sorbonne.

Francis Delpérée (7) : « *Un aspect particulier de la souveraineté nationale est souvent perdu de vue. La nation s'exprime de manière solennelle, lorsqu'elle se donne une Constitution ou qu'elle la révisé.* » On pense à la prochaine Constitution flamande.

« *Par des révisions constitutionnelles (successives), l'État pourrait être privé peu à peu de ce qui fait sa qualité d'État de telle sorte qu'en définitive il ne resterait plus qu'une coquille vide de ce qui constitue leur caractère propre d'État... L'inquiétude belge est d'autant plus aiguë que le pouvoir de conclure des traités internationaux n'est pas réservé au seul État fédéral.* » On pense

alors au projet du gouvernement d'assouplir sensiblement la procédure de révision de la Constitution belge... déjà répétitive.

Paul Sabourin (8) : « *La Confédération ? Cette forme juridique d'association d'États semble plus facile à envisager pour nos Europes, en un premier temps... La Confédération est une alliance entre États, dont la base constitutive est un traité. L'essentiel du système réside en ce que les décisions fondamentales pour l'alliance sont prises à l'unanimité, dans une Assemblée de délégués, sorte de Parlement – les Diètes, par exemple – ou Conseil des ministres concernés... Nous savons que c'est un modèle instable.* » On voit ici le système d'arbitrage et de décision par consensus déjà institué à divers niveaux entre Wallons et Flamands, et le projet de Sénat paritaire, appelé toutefois à être un leurre dès lors que ses compétences seraient sérieusement rabotées et que toute décision ultime ne pourrait que revenir aux gouvernements des États fédérés wallon et flamand.

Perspectives historiques nouvelles

Dans *Le Soir* (15/07/02), Roger Lallemand tire quelques leçons de l'évolution : « *L'histoire est ouverte et s'avance masquée. La pulsion francophobe s'est atténuée, même si elle demeure dans la mémoire collective en Flandre. On se rend compte que la fracture est profonde et sans doute irréversible. L'État belge a de fortes tendances centrifuges. C'est un bel échec. L'histoire tranchera.* » Et concrètement : « *Nous n'avons à céder à aucun chantage fondé sur le coût de la solidarité flamande* ». La fête de la Communauté française Wallonie-Bruxelles nous fera réfléchir dans une prochaine chronique à ses perspectives historiques nouvelles, au regard de la diversité des régions parfaitement intégrées à la France au gré de l'Histoire.

(1) *Mes démons*, Paris, Stock, 1994.

(2) *Réflexions sur la politique*, Paris, Plon, 1941.

(3) M. Thielemans et E. Vandewoude, *Le roi Albert au travers de ses lettres inédites*, Office int. de librairie, 1982.

(4) *Les Wallons – Faire surface*, Oyer, 1979.

(5) *Le Soir* (1/07/2002) J. Deleu, *Stichting ons Erfdeel*, diffusé en France sous le nom *Septentrion*.

(6) Cité par A. Finkielkraut, *L'ingratitude*, Paris, Gallimard, 2000.

(7) *Le fédéralisme en Europe*, Paris, PUF, Q.S.J. ?, n° 1953.

(8) *Les nationalités européennes*, Paris, PUF, Q.S.J. ?, n° 3085.

Le 16 juin à Waterloo...

Les allocutions prononcées au monument de l'Aigle blessé ont été intégralement reproduites dans *Wallonie Libre* de juin/juillet 2002.

Ont successivement pris la parole à cette manifestation : MM. Jacques DUPONT, Robert COLLIGNON, Jacques ROGISSART, Yves de WASSEIGE, Jean BOURDON, José FONTAINE, Eric LEDENT.

Pour se procurer ce numéro, s'adresser à M. Jacques PIRET, 35, avenue Albert 1^{er}, 4600 Visé – tél. 04 379 27 48.

PARLONS CHIFFRES

Paul DURIEUX

A la fin de juillet, *La Meuse* a cru bon de publier deux lettres de lecteurs accusant la fiscalité française d'être très lourde et le coût de la vie d'être plus élevé en France qu'en Wallonie.

Fort de mon expérience pratique, j'ai tenu à apporter des éclaircissements à ce sujet. Notons que le journal n'a jamais publié ma réponse détaillée.

Pour moi qui viens de vivre 3 ans en France à Toulon puis à Nîmes, il est désagréable de voir une presse quotidienne relayer généreusement des affirmations sans fondement quant aux réalités françaises. D'un autre côté, je pense que si certains s'amuse à ainsi dénigrer la France en Wallonie, c'est sans doute aussi parce que de plus en plus d'oreilles sont sensibles à notre argumentation.

Je tiens toutefois à témoigner ici de la réalité de chiffres.

Impôts sur le revenu

Je prends ma situation personnelle (célibataire, appointé). Mon traitement annuel brut (853.500 FB) taxé en Belgique me laisse 48.140 FB net par mois. Taxé en France, le même traitement brut me laisserait 57.768 FB net par mois, soit une différence de 9.628 FB par mois (115.536 FB par an).

Autre exemple, celui d'amis français : couple marié avec deux enfants à charge et deux revenus cumulés. Leurs revenus annuels bruts (2.017.000 FB) taxés en Belgique leur laisseraient 112.104 FB net par mois. Taxés en France, les mêmes traitements bruts leur laissent 148.587 FB par mois, soit une différence de 36.483 FB net par mois (437.796 FB par an).

Quelle que soit votre situation, si vous avez des revenus faibles ou moyens, la taxation française vous sera favorable.

Notre vision de l'impôt sur le revenu en France est souvent déformée par les médias qui nous parlent de vedettes sportives, de stars du spectacle ou de grands capitaines d'industrie qui choisissent de se domicilier en Suisse, en Italie, en Espagne, en Grande-Bretagne ou en Belgique pour échapper au fisc français. Il s'agit là de gens qui bénéficient de très gros revenus. Or il existe en France un impôt sur la fortune ainsi d'ailleurs qu'un cadastre des fortunes, qui demandent un effort financier spécial aux citoyens les plus favorisés. N'y a-t-il pas là le souci d'établir plus de justice sociale ?

Impôts indirects

M. Elie Néllis, de Seraing (*La Meuse*, 29/07/02) affirme que pour se convaincre de la somme des impôts indirects payés par les Français, il suffit de comparer le prix de produits comme le pain, le beurre, la viande, le carburant...

Une étude menée auprès des supermarchés Carrefour, Géant, Leclercq, Intermarché à Nîmes et Carrefour, Delhaize, Intermarché en région liégeoise apporte une réponse à l'affirmation de ce lecteur :

	Nîmes (en euros)	Liège (en euros)
Eau de source 6 x 1,5l	0.97	1.61
Beurre 250 g, 1 ^{er} prix	1.10	1.05
Sucre de canne 1 kg	1.68	1.71
Confiture griottes 300 gr	1.49	1.21
Pain pavé 500 gr	1.20	400gr 0.90
Pain (baguette industrielle)	0.45	0.45
Pain (baguette artisanale)	0.79	0.85
Bière (boîte de 50 cl)	0.75	0.71
Huile d'olive, 0,5 l	2.55	2.85
Vin côte du Rhône 75 cl	1.55	2.05
Total	12.52	13.39
Taux de TVA	5.5 %	6 %
	19.5 %	21 %

Si l'on considère les surfaces de vente à prix réduits (E.D. et Aldi en France, Aldi et Lidl en Belgique), le même parallélisme reste de mise.

Dans notre prochain numéro, je mentionnerai l'étude comparée concernant le prix de la viande et celui du poisson. Je ferai part aussi d'une étude concernant le coût de l'emploi d'une voiture (carburant, taxe, achat, autosécurité, entretien, assurance,...).

BRÈVE SPORTIVE

Le feuilleton de l'organisation du Grand Prix de Formule 1 à Spa-Francorchamps en 2003 et 2004 continue. Décidément, morale, commerce et sport sont choses difficiles à concilier. S'il est vrai que Bernie Ecclestone, personnage peu sympathique, tire toutes les ficelles de la Formule 1, il n'en reste pas moins vrai que les retombées économiques induites par le Grand Prix de Formule 1 sont importantes. Pourquoi cet acharnement à devancer la Communauté européenne dans l'interdiction de la publicité pour le tabac lors des compétitions sportives ? Pourquoi ne pas intervenir auprès de cette même Communauté pour que sa nouvelle directive soit opérationnelle au plus tôt ? Cette démarche aurait l'avantage de mettre tout le monde sur le même pied.

Encore une question : le même acharnement de certains existerait-il s'il s'agissait de Zolder ?

Wait and see.

BILLET SUR LA FRANCOPHONIE

LA MALADIE DU SILENCE

Pierre BERTRAND, sénateur honoraire

Les actions de l'Organisation Internationale de la Francophonie souffrent d'un cruel déficit d'information : même les départements ministériels qui ont la Francophonie en charge restent paradoxalement silencieux. Cette discrétion accrédite la conviction que rien ne se passe dans le monde francophone, sinon un timide ronron à peine audible à chaque rencontre intergouvernementale. Deux relevés sur des sujets différents, révéleront succinctement ce qui s'est fait ces derniers mois, et dont personne n'a parlé.

Tout d'abord, la mise en œuvre des mesures convenues à la Conférence de Cotonou (juin 2001) a été poursuivie. Pour rappel, les ministres francophones de la culture s'y étaient engagés à sauvegarder et à promouvoir la diversité et le dialogue culturel au sein de la Francophonie, objectifs confirmés par la déclaration de l'UNESCO d'octobre 2001. La journée de la Francophonie (20 mars 2002) en a été une illustration particulière. Quelque 461 événements (sic) ont été programmés dans une centaine de pays, où langue et culture françaises ont été mises à l'honneur, en symbiose active avec leur environnement direct. Relevons-en la diversité.

Le souvenir de deux grands serviteurs de la langue française, Victor Hugo et Léopold Sédar Senghor, s'est trouvé associé dans diverses capitales, jusqu'à Alexandrie, Khartoum ou Malabo (Guinée équatoriale). Dictées et concours d'orthographe se sont tenus en Côte d'Ivoire, à Haïti ou au Rwanda. De savantes alchimies culinaires ont associé les gastronomies française et locales, notamment au Québec, en République dominicaine, au Vietnam et à la Nouvelle-Orléans. Les nouvelles technologies de l'information ont été vulgarisées auprès d'un jeune public à Porto-Novo (Bénin), à Phnom Penh (Cambodge), à Varna (Bulgarie), à Abidjan (Côte d'Ivoire) et à Dakar (Sénégal). A Cracovie (Pologne), ce sont l'écrivain Ananda Devi et le groupe sénégalais Djamboutou qui ont été spécialement popularisés. Le point d'orgue fut la représentation du ballet de Maurice Béjart, organisée à Paris par le groupe francophone accrédité auprès de l'UNESCO, en hommage à Senghor.

Autre volet, la coopération de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) avec les grandes organisations internationales a été renforcée et inten-

sifiée depuis un an. Le 20 décembre 2001 à Tunis, un accord-cadre est signé avec l'Organisation arabe pour l'éducation, la culture et les sciences (ALEC-SO). Les six États membres (Djibouti, Égypte, Liban, Maroc, Mauritanie et Tunisie) mettent ainsi en application les principes de leur adhésion à l'OIF. C'est le 13 février 2002 qu'une convention intervient entre l'OIF et le BIT (Bureau International du Travail), signée par son directeur général, M. Juan Somavia, et notre secrétaire général, Boutros Boutros-Ghali. Ce document confirme une coopération réciproque dans les domaines de la formation professionnelle, de l'insertion des jeunes dans la vie active et de l'apprentissage des technologies de l'information et de la communication. Le 18 février suivant, un accord-cadre est confirmé entre la Francophonie et le groupe des États africains, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) afin d'actualiser leur collaboration. L'OIF fournira aux ACP des experts en communication et en économie, préparant les futures négociations commerciales avec l'Union européenne. Il a été convenu de se concerter en vue d'harmoniser les positions à adopter ensemble à la conférence sur le financement du développement durable de Johannesburg (Afrique du Sud, août-septembre 2002) ainsi qu'au sommet mondial sur la société de l'information de Genève (Suisse, décembre 2003) et de Tunis (2005). Enfin, le 5 avril 2002 à Paris, l'OIF signe un accord avec M. Francisco Pinon, secrétaire général de l'Organisation des États ibéro-américains pour l'éducation, la science et la culture (OEI). Il s'agit de promouvoir ensemble la culture de la paix et des droits de l'Homme, la diversité culturelle et linguistique, la défense du multilinguisme et l'accès aux technologies de l'information et de la communication. Ces objectifs s'inscrivent dans la mise en application des conclusions du colloque « Hispanophonie, lusophonie, francophonie : trois espaces linguistiques face à la mondialisation » (Paris, mars 2001).

Le silence des autorités de la Communauté Wallonie-Bruxelles, qui cependant ont le français en partage, n'est-il pas assourdissant ?

LA RÉFORME DE L'ORTHOGRAPHE (suite)

Pierre MÉLOT

De manière un peu énigmatique, le post-scriptum de l'article traitant de la « réforme » de l'orthographe (cf. *Wallonie-France* n° 43 de juillet/août 2002) laissait au lecteur le soin de découvrir, dans cet article, les dernières modifications proposées par l'Académie française sur les recommandations du Conseil supérieur de la langue française (dans lequel siègent aussi des Belges, des Suisses et des Québécois). Le post-scriptum annonçait également que le résultat de cette recherche serait publié dans le présent numéro. Le moment est donc venu de donner la solution et, en même temps, de rassurer les plus inquiets de nos lecteurs.

En fait, une seule différence distinguait, dans ce texte, la nouvelle orthographe (du temps qui *cou*te) de l'ancienne (du temps qui *coû*te). Pas de quoi fouetter un chat ! Aussi, sans attendre la publication promise de l'ensemble des règles nouvelles (qui paraîtront dans les prochains numéros), nous vous invitons, dès maintenant, à vous familiariser avec la règle qui régit précisément l'emploi de l'accent circonflexe.

Règle générale :

Il n'y a pas d'accent circonflexe sur les lettres *i* et *u* : aîné, paraître, traître ; bruler, piqure, voute, etc.

Exceptions :

- a) les première et deuxième personnes du pluriel du passé simple : nous *vî*mes, vous *lû*tes.
- b) la troisième personne du singulier du plus-que-parfait du subjonctif : j'aurais voulu qu'on le *prévî*nt.
- c) les mots qui sans cet accent seraient homographes : le participe passé *dû*, les adjectifs *mû*r et *sû*r, le nom *jeû*ne et les formes du verbe *croî*tre qui sans accent seraient identiques à des formes du verbe *croi*re : je *croî*s, il *croî*t.

Un coin du voile étant levé, revenons un moment à l'article en question. Vous aurez noté qu'il se termine par une mise au point de M. Maurice DRUON, ancien ministre français des Affaires culturelles et ancien secrétaire perpétuel de l'Académie française. Cet académicien indique clairement que *le document officiel, souvent improprement appelé « réforme », (...) ne contient aucune disposition de caractère obligatoire*. Il ajoute que *les recommandations du Conseil supérieur de la langue française ne portent que sur des mots qui pourront être écrits de manière différente sans constituer des incorrections ni être jugés comme fautes*. Ainsi, de même que cuiller et clé (depuis des dizaines d'années) peuvent toujours s'orthographier cuillère et clef, vous ne serez nullement en défaut si vous continuez à donner la préférence à *aoû*t et *connâ*ître plutôt qu'à *aou*t et *connait*re. Espérons que cet avant-gout (sans accent circonflexe !) des recommandations orthographiques de 1990 permettra de calmer un peu l'agitation des esprits...

Poursuivons maintenant, comme annoncé dans le numéro précédent, l'examen des objections avancées par les adversaires de toute simplification de l'orthographe.

• Attention ! L'orthographe appartient à notre patrimoine

Bien entendu, mais un patrimoine, ça se gère, ça s'entretient, ça se fait fructifier. On a comparé l'orthographe à une cathédrale. Soit. Mais une cathédrale, on la ravale, on la balaie, on y installe le chauffage et l'électricité. Si donc l'orthographe est une cathédrale, traitons-la aussi bien qu'une cathédrale. Entretienons donc ce patrimoine vivant qu'est l'orthographe – un des piliers de l'écriture – qui sert quotidiennement à des millions de vivants, afin qu'il continue à vivre. Vouloir figer l'orthographe de façon définitive, alors que tout notre environnement ne cesse de se transformer, c'est la confiner dans la sclérose, le mépris et, finalement, le déclin. Comme toute activité humaine, l'orthographe doit vivre avec son temps.

• Si l'on réforme l'orthographe, nous ne pourrions plus accéder aux livres anciens

Ce n'est pas une réforme de l'orthographe qui peut nous couper de la littérature ancienne. Sinon, nous devrions faire notre deuil de Ronsard, Corneille, Racine, etc., car depuis leur temps, plusieurs réformes ont eu lieu. Les éditions originales de leurs livres sont effectivement d'une lecture assez déroutante, mais celles que nous utilisons aujourd'hui sont rédigées dans une orthographe retouchée – sans que les œuvres en souffrent. On ne voit pas pourquoi il en irait différemment avec les nouvelles recommandations de 1990.

Mais, dira-t-on, ceci impose la réimpression de tous les livres, ce qui est un travail énorme et extrêmement coûteux. En fait, ce ne serait nécessaire que dans le cas d'une réforme très importante. Or la procédure de réforme proposée par l'Académie française prévoit des aménagements mesurés et progressifs. Ils seront si légers qu'ils n'attireront pas plus l'attention que les quelques fautes d'impression qu'on remarque dans certains journaux. C'est précisément le cas des recommandations actuelles qui, en moyenne, concernent moins de cent mots du français courant. Cela ne justifie vraiment pas que l'on réimprime tout !

• Ne risque-t-on pas de porter atteinte à l'étymologie ?

L'étymologie, c'est principalement la filiation entre la forme d'un mot et une forme antérieure. Il y a d'abord les bons vieux mots que nous mâchonnons de génération en génération et qui se transforment au fil des siècles jusqu'à devenir méconnaissables. Prenons, par exemple, le mot français actuel *écrire* et son étymon latin *scribere*. Ou notre vocable *eau* et son ancêtre *aqua*. Ou encore *chien* /

canis et *oiseau/avicellus*. Si l'on voulait vraiment respecter l'étymologie, il faudrait rendre compte de la forme latine. C'est ce qu'ont voulu faire certains cuistres au moment de la Renaissance : ils se sont mis à écrire *doubter* (douter), *debte* (dette), *nuict* (nuit), *faict* (fait), *veult* (veut), etc. Heureusement, des gens éclairés comme Ron-sard ont réussi à faire triompher plus de simplicité.

On pourrait également illustrer ces filiations compliquées par des exemples plus récents : qui, à part les spécialistes, sait que *redingote* est la forme francisée de l'anglais *riding-coat* ? Et que notre *fifrelin* remonte à l'allemand *Pfifferling* ? Faut-il à tout prix maintenir le cordon ombilical avec l'ancêtre latin, grec ou autre ? Ou au contraire s'éloigner de cette attitude et affirmer, comme l'espagnol et l'italien, que le français est adulte et vaut bien le latin ou le grec ? A vous de répondre mais alors en toute logique. Quitte – si vous êtes étymologiste à tout crin – à militer pour un retour aux humanités gréco-latines, à prôner la fréquentation quotidienne de l'anglais, de l'allemand, du russe, de l'arabe, du gaulois...

- L'orthographe n'est-elle pas une école d'effort et de rigueur ?

On peut exiger des gens – et en particulier des élèves – un effort justifié et compris, mais l'effort pour l'effort... Pourquoi n'apprend-on pas par cœur l'annuaire du téléphone ? Parce que ce serait idiot. Pour l'orthographe, c'est la même chose : *grand* avec *d*, d'accord – à cause de *grande*, *grandir*, *grandeur*, etc. Mais les ritournelles du genre *bijoux*, *cailloux* etc. ne valent pas mieux que l'annuaire du téléphone.

Une école de réflexion et de rigueur, pourquoi pas ? Mais par la faute de ses embrouillaminis et de ses chausse-trappes, l'orthographe actuelle relève souvent du domaine de « c'est comme ça parce que c'est comme ça ». Que voulez-vous qu'un enseignant dise d'autre à un enfant qui lui demande « pourquoi *chatte* avec deux *t* et *rate* avec un *t* ? Pourquoi *charrette* avec deux *r* et *chariot* avec un *r* ? Pourquoi *combattre* avec deux *t* et *combatif* avec un *t* ? » C'est comme ça parce que c'est comme ça. La démission de l'esprit, quoi !

D'autres objections ? Par souci d'en oublier le moins possible, en voici encore quelques-unes. Jugez vous-même de leur pertinence.

- Plutôt que de réformer l'orthographe, consacrons plus de temps à son apprentissage.
- Simplifier l'orthographe, c'est renoncer à la fantaisie.
- L'orthographe actuelle est belle, avec ses complications, ses exceptions, ses fioritures.
- Toucher à l'orthographe, c'est ébranler l'ordre social.

Éternelle querelle des anciens et des modernes ! Nous préférons tourner la page et, sans doute, vous aussi. À moins que vous ne soyez de ceux qui préfèrent l'abaque à l'ordinateur...

P.-S. : Bien entendu, le présent article, comme le précédent, est écrit conformément aux dernières recommandations orthographiques.

FRANCOPHONIE, VASTE PROGRAMME

Petit jeu pour mieux nous connaître

Lyon, capitale des Gaules, mérite plus qu'un détour : un séjour. Vous y rencontrerez Guignol et son langage du terroir. Voici quelques mots dont il ne manquera sûrement pas d'émailler sa conversation.

Les comprendrez-vous ? Réponses p. 27

1. Tous les *gonés* de Lyon sont mes copains.

- A. ouvriers de la soie
- B. enfants
- C. policiers

2. Il faut acheter vos *godiveaux* dans le quartier Saint-Georges.

- A. chaussures
- B. châtaignes
- C. saucisses

3. Je connais toutes les *traboules* de la Croix-Rousse.

- A. passages couverts
- B. chapelles de la Vierge
- C. ateliers de soieries

4. Vous trouverez les meilleurs *matefaims* dans la rue Mercière.

- A. crêpes épaisses
- B. pot-au-feu
- C. beignets de pommes de terre

5. Avec mes *gandoises*, y a de la bonne humeur « à regonfle ».

- A. histoires drôles
- B. bastonnades
- C. grimaces

NB. Ce jeu intègre les nouvelles recommandations orthographiques.

LE FRANÇAIS ET SON AVENIR

Le lecteur trouvera ci-dessous deux points de vue, l'un très pessimiste, l'autre plutôt optimiste. Qui a raison ? Au vrai, notre langue ne pourra survivre – et pourquoi pas prospérer ? – qu'à une condition : que tous les francophones prennent conscience du danger et réagissent. « On n'a rien sans peine » affirme le vieux dicton. Alors cessons de geindre et mettons-nous au boulot.

ENGLISH AND BUSINESS

Rodolphe LAMY

Ce n'est pas du délire paranoïaque que de reconnaître la fragilisation croissante de l'usage du français dans les grandes entreprises.

C'est devenu une évidence : qu'il s'agisse d'échanges commerciaux, de tractations bancaires (où l'anglais devient malheureusement la règle), de logiciels, l'anglais règne en maître.

Cette hégémonie est liée sans conteste à la domination anglo-saxonne en matière économique au point de menacer l'intégrité des autres langues, au premier rang desquelles le français, comme véhicule d'une communication « moderne ».

Il existe déjà depuis longtemps, à Bruxelles et en Wallonie, des entreprises dont la langue de travail est l'anglais et qui répondent au téléphone ou écrivent aux autochtones dans cette langue.

La protection du consommateur francophone n'est pas suffisamment assurée. Régulièrement, on trouve sur le marché des produits dont l'emballage, les modes d'emploi ou les consignes de sécurité ne sont pas présentées en français, ou alors dans une traduction française qui laisse souvent à désirer.

Toutefois, les consommateurs peuvent toujours déposer plainte après de l'administration de l'Inspection économique du Ministère des Affaires économiques, sise boulevard Simon Bolivar, 30, à 1000 Bruxelles, afin que celui-ci constate l'infraction à la loi du 14 juillet 1991 sur les pratiques de commerce et sur l'information et la protection du consommateur, et qui stipule que l'étiquetage, les modes d'emploi et les bulletins de garantie sont au moins libellés dans la langue de la région où les produits sont mis sur le marché.

Bruxelles est souvent présentée comme la troisième ou quatrième ville francophone du monde. En terme de population, cela reste à peu près vrai. Mais pour ce qui est du visage français de la capitale, c'est plutôt triste ! La flamandisation multiplie les inscriptions officielles avec priorité au néerlandais, la publicité est à 50 % en néerlandais.

Beaucoup de commerçants bruxellois manifestent leur crainte du flamingantisme en se donnant des enseignes ou des raisons sociales anglaises. Il y a des sections des grands boulevards où l'on se croirait dans une cité du Middle West.

En outre, la publicité favorise et amplifie la préférence systématique à l'anglais et surtout l'américain devenus des langues télégraphiques. Pensons aux monosyllabes des diminutifs anglo-saxons : *Joe, Jack, Bob, Pat*, etc. Ce ne sont plus des noms mais des cris, comme chez les animaux.

L'anglicisation de Bruxelles voulue par les Flamands n'est qu'une manière de plus de rabaisser le français au niveau du flamand.

L'aspect concomitant de la montée du néerlandais dans les entreprises demeure diffus et difficile à mesurer, mais il n'en est pas moins présent. Il est vrai que les cadres qui l'évoquent ne le font que du bout des lèvres, en confidence.

Claude DUNETON (*La mort du français*, Plon, 1999) donne une cinquantaine d'années au français pour disparaître... Il est optimiste.

* * *

LE FIGARO MAGAZINE a publié dans son n° 34 (22 juin 2002) un article très intéressant de Hervé LAVENIR de BUFFON, fondateur de l'organisation des Comités pour le français, langue européenne.

L'EUROPE, APRÈS LA MONNAIE, LA LANGUE COMMUNE

L'Union européenne, j'en suis sûr, va se faire par la langue au moins autant que par l'euro – seule monnaie au monde dont les billets ne portent qu'une langue : belle occasion manquée ! Si l'anglo-américain s'imposait comme langue de l'Europe, celle-ci perdrait à la fois son âme et l'identité qu'elle doit affirmer. C'est l'enjeu. Mais le français – je parle ici en Européen, avec mon expérience d'eurocrate – garde toutes ses chances.

En raison de sa diversité culturelle, l'Europe a besoin d'une langue véhiculaire, à enseigner comme première langue étrangère de tous les Européens qui ne l'ont pas pour langue maternelle. Et laquelle choisir ? L'anglais, bien sûr, pour les Anglo-Saxons et leurs partisans. Mais, pour beaucoup d'autres, ce ne peut être que le français. Entre les deux seules langues internationales, la finale reste à jouer. Or, dans la guerre des Anglo-Saxons pour l'empire du « *mind* », comme disait Churchill, les Européens, maintenant, réagissent contre l'hégémonie linguistique, qui voudrait, pour un marché « global », une seule langue.

« Il y a 6.000 langues parlées dans le monde, 5.999 de trop, l'anglais suffira, me disait récemment un sénateur américain.

Mais le monde, demain, sera multipolaire, pour les langues comme pour la puissance. De grandes forces vont jouer en ce sens, et la bataille de l'autonomie culturelle sera gagnée. Fait naguère encore impensable, le président fédéral allemand n'a pas craint de dire que « *les Européens doivent contrer ensemble l'américanisation de leur continent* », tout en souhaitant que le français redevienne la première langue étrangère en Allemagne. Le grand hebdomadaire *Stern* a même lancé l'idée d'une loi « à la Toubon » contre l'hégémonie de l'anglo-américain et pour la défense de l'allemand.

Le vent tourne, décidément. J'ai reçu un rapport de la CIA, daté de 1997, qui laissait cinq ans aux Américains pour imposer leur langue comme seul idiome international. « *Sinon, concluait ce rapport, les réactions qui se développent dans le monde rendront l'affaire impossible...* ». Ainsi, à la conférence des réformateurs tenue à Florence en 1999, la proposition de faire de l'anglais la seule langue de travail fut repoussée à l'unanimité des non-anglophones.

Dans des organisations internationales, on peut à grands frais, permettre presque à chacun de parler sa langue. Mais, pour les institutions de l'Europe, il vaudrait mieux n'avoir qu'une langue de travail, vraiment européenne – le français : proposition du ministre allemand des Affaires étrangères Von Brentano quand s'organisait le Marché commun. L'essentiel, pourtant, se fera au niveau des

populations, par l'enseignement de la langue véhiculaire de l'Europe.

Langue latine et intermédiaire, le français a enrichi toutes les langues germaniques et slaves. Ainsi, l'anglais lui doit plus de la moitié de son vocabulaire. Première langue étrangère de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, il est aussi très largement souhaité comme « langue d'équilibre » en Europe de l'Est, où nul ne veut que l'Allemagne cumule supériorité démographique, économique et culturelle.

De plus, le français, prévoyait Senghor, sera la langue d'union de l'Euro-Méditerranée et de l'Eurafrrique : déjà, le Nigéria a décidé de l'adopter en plus de l'anglais. Enfin, partout, il garde de nombreux adeptes et s'en fait de nouveaux.

Quand M. Blair parle à M. Berlusconi, c'est encore en français... Détail : en Russie, vient de se créer un Comité sibérien pour le français, langue européenne !

Une décision politique s'impose sur le choix de la future langue véhiculaire. Et, dans cette cause vraiment européenne, la France doit se rappeler comment l'Allemagne a exigé, après l'euro au lieu de l'écu, le siège de la Banque centrale, un président de son choix et davantage de députés allemands à l'assemblée de Strasbourg ! Ne soyons donc pas timides. Il faut, au contraire, que s'affirment, à la tête de l'Etat comme dans le pays, une conscience linguistique et la volonté de faire jouer au français son rôle en Europe. C'est la condition pour que l'Europe gagne la bataille de sa langue. Sinon, ce ne sera plus l'Europe.

BRÈVES SPORTIVES

Tour de France: Tout le monde en parle

C'est sous ce titre que Stéphane Thirion, envoyé spécial du *Soir* sur le Tour de France, s'offusque de l'invasion des drapeaux flamands sur la grande boucle. Pour ce journaliste, il s'agit de « *rancœurs extrémistes, d'une image hideuse donnée par la Belgique, d'une organisation diabolique qui a une idée précise des champs de caméra et même du travail en régie* ». Il souligne encore que « *ces drapeaux ne représentent rien pour les Français qui confondent drapeaux basque, breton, corse ou savoyard*. »

J'avoue ne pas bien comprendre. Ou bien les Français sont ces demeures qui confondent les drapeaux régionaux et alors personne n'en parle. Ou bien, vous vous trompez, Monsieur Thirion, et l'impact de cette éclosion de drapeaux a son importance. Ce qui m'étonne encore est ... votre étonnement ! Un journaliste de votre qualité ne sait-il pas qu'aujourd'hui, tout ce qui est « belge » est d'abord flamand et que le fait de brandir les enseignes du Lion noir avec les griffes rouges n'est plus l'apanage d'extrémistes mais d'une large majorité du peuple flamand ?

Il faudra bien vous y faire un jour et parler un peu moins de « coureurs belges », mais davantage de coureurs wallons ou bruxellois et cela dans l'intérêt des citoyens de votre communauté.

Football

Le championnat de 2002-2003 commence et les dirigeants anderlechtois ont déjà une exigence quant à l'organisation de la prochaine saison : réduire le nombre d'équipes de la Division 1 (Ligue 1) à 14 sinon... on ressortira l'idée du très flamand M. Verschueren, secrétaire général du S. C. Anderlecht, de créer un championnat belgo-néerlandais, idée déjà avancée en 1999 et qui avait reçu l'appui des dirigeants de Genk, du K.V. Brugge et du S.K. Lierse.

Dans cette hypothèse, les dirigeants du Standard Club de Liège, du S.C. Charleroi, de Mouscron, de La Louvière et de Mons demanderont-ils leur intégration dans le championnat de France comme les dirigeants du Standard et de Charleroi l'avaient suggéré en 1999 ? Affaire à suivre.

COMMUNIQUÉ

N'OUBLIONS PAS BRUXELLES !

Jean BOURDON, Président du R.U.F. (1)

« Je ne crois pas que les Bruxellois choisissent leur porte-feuille ». Ce propos du Président Robert Collignon, évaluant l'après-Belgique, m'a quelque peu rassuré. C'est ce que je voudrais exposer ici (2).

Après tout, le fondement humain de la Communauté Wallonie-Bruxelles repose sur un long passé commun : 1830, prisonniers de guerre au coude à coude dans les stalags et oflags de 40-45, condamnation identique de l'attitude de Léopold III pendant cette même guerre. Ce fondement humain est aussi contemporain : il suffit de prendre une étude de *marketing* pour comprendre que les attentes et les modes de consommation de nos deux populations se rejoignent fréquemment et que les publicitaires en tiennent compte. Si ce n'est que Bruxelles est une cité qui ne s'appartient pas totalement (...)

L'arbre ne peut cacher la forêt. Ce n'est pas parce que Bruxelles est une région administrativement bilingue, enclavée dans une autre région, la Flandre, choisie abusivement par celle-ci pour en faire sa capitale, priée d'offrir à sa minorité des privilèges exorbitants, qui nient les règles élémentaires du suffrage universel, qu'elle n'est pas une métropole francophone. Sa population est à 90 % de langue française : un fait qui s'explique d'abord par l'arrivée de nombreux Wallons, puis, après la 2^e Guerre mondiale, par l'accueil et l'intégration des étrangers en français, de façon aussi naturelle qu'à Liège, Charleroi ou Paris. A ce propos, je note que Bruxelles est beaucoup plus latine que l'on ne l'imagine. En effet, sur 960.000 habitants, elle compte 138.000 ressortissants d'un pays de l'Union européenne. Venus du nord de l'Europe ? Non pas mais 40.000 Français, 25.000 Italiens, 23.000 Espagnols, 20.000 Portugais. Voilà la face réelle de ma ville. Et pas celle, placée sous l'égide anglo-américaine, que tentent d'imposer hommes politiques et promoteurs de tout poil, lors de manifestations où il leur convient de mettre à égalité culture flamande, culture française.

Il y a quelques années, le professeur de philosophie Van Parijs n'incitait-il pas les Bruxellois à faire de leur région le « laboratoire européen » d'une *lingua franca*, l'anglais, le français et le néerlandais n'étant plus que des langues provinciales ! Cela représente l'aboutissement logique d'un bilinguisme artificiel contre lequel peu – c'est un euphémisme ! – de politiques de l'espace Wallonie-Bruxelles se sont rebellés. Et qui est pourtant la pierre d'achoppement dans la compréhension mutuelle entre un Bruxellois et un Namurois : l'un assiste au *Kustenfestival des Arts*, l'autre au *Festival du film francophone* (...)

Pourquoi cette passivité des Bruxellois face aux contraintes du bilinguisme ? Sans doute parce que, nonobstant la suppression du volet linguistique du recensement en 1961, la francisation de Bruxelles, au grand dam des autorités flamandes, n'a fait que s'accroître au cours des

décennies suivantes. Et qu'étant légalistes, ils jugeaient de leur devoir d'accepter cette charge puisque le hasard de la vie les avait faits habitants de la capitale de l'État. C'est en cela qu'ils étaient belgicains. Je dis « étaient » parce que maintenant cela friserait l'abnégation du « cocu-content ».

Quand les Bruxellois apprennent que Geert Bourgeois, président du NVA, veut fusionner leur ville et la Flandre, pour ériger l'État flamand, quand ils lisent, en de pleines pages du *Soir*, les réflexions du professeur Matthias Storme qui confesse que « la Belgique est irrémédiablement coupée en deux » ou celle du rédacteur en chef du *Standaard* selon lequel « on voit la Wallonie comme un autre pays », ne croyez-vous pas qu'ils se mettent à penser que, décidément, la nostalgie, la belgitude, n'est plus ce qu'elle était. Et donc que le fardeau du bilinguisme devient anachronique face aux oripeaux de l'État fédéral hier, confédéral aujourd'hui et demain avant de disparaître.

Le statut bilingue de Bruxelles est la première justification des indépendantistes flamands pour, lors de l'implosion de l'État, emmener Bruxelles avec eux. C'est bien pourquoi, au Rassemblement pour l'Unité des Francophones, nous nous sommes dit qu'il fallait, sans plus attendre, alerter la population, requérir auprès des pouvoirs publics bruxellois une consultation populaire, créer une nouvelle situation de fait, rompant avec celle issue de la législation qui a cliché la frontière culturelle et linguistique avant qu'elle ne devienne frontière d'État.

Dans ce même temps, il conviendrait d'opérer un rapprochement, au plan des travaux, entre les Gouvernements de la Wallonie et de la Communauté ainsi que du Collège de la Commission communautaire française de Bruxelles, en toutes matières.

Ce serait un signal fort envoyé à la Flandre et qui ne troublerait en rien la liberté de choix que se réserve, légitimement, la Wallonie quand la Belgique ne sera plus.

Mais en attendant ce moment, pourquoi ne pas accroître la présence de la Wallonie à Bruxelles dont 400.000 habitants en sont originaires ? Alors que la Flandre y investit chaque jour davantage et qu'elle y a peu, en comparaison, de ressortissants.

Je sais bien que beaucoup de Wallons craignent que Bruxelles soit leur Montréal et freine leurs projets d'indépendance. Je vous demande simplement d'occuper le temps présent ensemble. Ne faisons pas trop vite l'impasse sur Bruxelles !

(1) Rassemblement pour l'Unité des Francophones, 1A, square des Nations - 1000 Bruxelles Tél. + fax : 02 662 05 42.

(2) Résumé de l'allocation prononcée le 16 juin au monument de l'Aigle blessé, à Waterloo.

EUROPE NOUVELLE et ELUCUBRATIONS

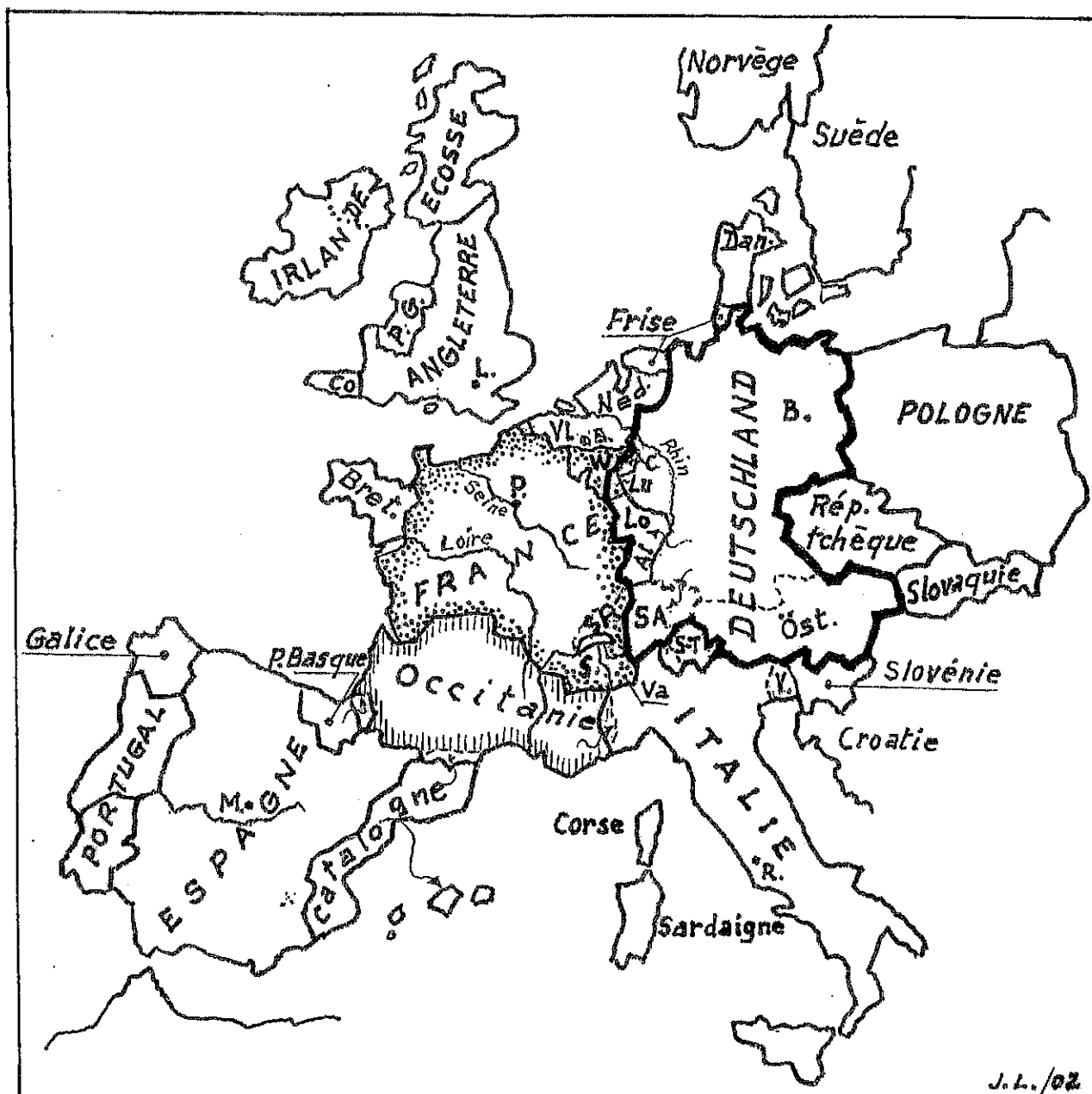
Ndlr : le texte suivant résume et commente à la fois un article (non signé) intitulé *L'Europe nouvelle – l'identité contre la souveraineté* et paru dans *Bastille République Nation – Le journal*, n° 13, 17 juin 2002 (1).

La carte ci-dessous (2) illustre les rêves de certains du côté de Strasbourg et Bruxelles. « Fantasma sans conséquence de quelques nostalgiques égarés du IIIe Reich ? »

Non, mais ce document, fruit d'un ethnocentrisme délirant et par ailleurs produit avec l'aval du Parlement européen, a été élaboré à l'initiative du PDPE, le Parti démocratique des peuples d'Europe/Alliance libre européenne (le mot peuple pris ici dans son sens ethnique). Ce groupement, évidemment partisan d'un fédéralisme européen pur et dur, a déjà 20 ans d'âge et est associé aux Verts. Il compte parmi ses membres des séparatistes ou des régionalistes alsaciens, bretons, corses, occitans et savoyards, sans oublier des représentants du Val d'Aoste, de la Sardaigne, d'Ecosse, du Pays Basque, du Sud-Tyrol, du Pays

de Galles, de la Frise et de la Galice. Enfin, on y trouve le *Partei Deutschsprachigen Belgier* (germanophones belges) et la défunte *Volksunie* dont le programme annexionniste a dû être repris par son avatar, la *Nieuwe-Vlaamse Alliantie*.

Mais observons cette carte. On voit du premier coup d'œil que le Royaume-Uni ne l'est plus du tout, fragmenté qu'il est en une Angleterre, une Ecosse, un Pays de Galles (P.G.) et même des Cornouailles (Co), « un pluriel bien singulier » pour un petit comté où le dialecte celtique (le cornique) s'est éteint il y a plus de deux siècles. De son côté, la très catholique république irlandaise a absorbé l'Ulster, plutôt protestante. Souhaitons-lui bonne digestion !



Pas mieux lotie, l'Espagne est amputée de la Galice, de la Catalogne (qui a franchi les Pyrénées) et, bien sûr, du Pays Basque, agrandi, lui aussi, de sa partie française.

L'Italie, elle, ne perd « que » ses confins : la Sardaigne, le Sud-Tyrol et la Vénétie, mais récupère le Tessin.

Quant à la France, la « douce France », elle est allègrement démantelée : outre la Corse « libérée », la partie basque et la frange catalane déjà enlevées, on voit naître une Bretagne englobant Nantes et Rennes, villes où jamais, même au temps de « la Bonne Duchesse Anne », on ne parla breton (3), et une Occitanie qui, de l'Atlantique aux Alpes, se permet d'empiéter un peu sur la frontière italienne. Pour parfaire le dépeçage, l'Alsace-Lorraine est « détachée » ainsi qu'une minuscule portion du département du Nord (avec Dunkerque ?) qui « retourne » à la Flandre (VL). En revanche, si l'on en juge par l'emploi d'une même teinte, la République française garde (provisoirement ?) la Savoie (S) et acquiert la Suisse romande (SR), le Val d'Aoste (Va) et la Wallonie (W). Ouf !

La Suisse, on le voit, disparaît en tant qu'État ; apparemment, les prestidigitateurs du PDPE ne se soucient guère de ce que les braves Helvètes peuvent penser de ce stupéfiant tour de passe-passe.

Toutefois, il n'y a pas que des perdants dans ce charcutage ubuesque. Cherchons donc à qui le crime profite. Mais oui, c'est bien sûr ! Cette grande « région » au centre de la nouvelle Europe, c'est l'Allemagne ! Une *Grosse Deutschland*, engraisée des cantons germanophones (C) de l'ex-Belgique, du grand-duché de Luxembourg (Lu), de l'Alsace-Lorraine (Al, Lo), de la Suisse alémanique (SA) et, *warum nicht*, de l'Autriche (Öst) tout entière.

A ceux qui ne verraient là qu'élucubrations, il est conseillé de lire quelques livres récents, dont celui de Pierre Hillard (4), ouvrage révélant « l'intérêt et l'aide qu'apportent de très officielles fondations de la République fédérale, entre autres la Konrad Adenauer Stiftung, liée organiquement à la CDU, la démocratie-chrétienne allemande ».

« L'Europe, un moyen ou un but ? » se demande de son côté l'historien Marc Ferro, montrant que l'Allemagne « tend, autant que la France, à (en) devenir le moteur (...) Réunifiée, elle (l'Allemagne) est portée à juger que son modèle politique, régionaliste, peut faire des émules et aider à des regroupements économiques prometteurs ; se pose ainsi l'alternative Europe des nations ou Europe des régions » (5).

Alors, serait-ce là l'Europe des régions ? Drôle d'assemblage en tout cas, aboutissant à créer une région géante – en fait une énorme puissance économico-financière dotée d'une seule langue – entité environnée d'une bonne vingtaine de moyennes et petites régions. Comme d'autre part, l'enseignement des langues régionales – pardon, endogènes ! – sera encouragé, n'en dou-

tons pas, on ajoutera quelques étages à la tour de Babel version européenne. Magnifique progrès en perspective !

Les Français ne laisseront pas disséquer leur pays, pensez-vous. Sans aucun doute, la très grande majorité s'y opposera, mais certains, obnubilés par une construction de l'Europe à la sauce bruxelloise, sont peut-être prêts à lâcher du lest. Lors d'une interview récente (FR2 3 mai 2002), Valéry Giscard d'Estaing a répondu à Olivier Mazerolles, redoutant la dilution de la souveraineté française, que le problème des « identités nationales » touchait tous les Européens. De « sensibilité française » toutefois, l'Ex a préconisé de « construire un système double (basé) sur la conservation de l'identité nationale, historique et culturelle (et en même temps), sur une appartenance forte à l'Europe ». Exercice laborieux s'il en est. D'ailleurs, selon VGE, qui ne partage sans doute pas les hallucinations du PDPE, tous les partenaires européens sont d'accord là-dessus. « *Cela n'est guère étonnant puisque, dit Le journal, toute l'intégration européenne repose sur cette escroquerie : on vole subrepticement à chaque Etat-nation sa souveraineté – sa liberté d'opérer des choix politiques différents de ceux des voisins. En échange, on lui fourgue une « identité », une « personnalité », une « sensibilité » culturelle, linguistique, voire ethnique, aboutissant à une Europe (artificiellement) re-composée.* ».

Résumons : le PDPE entend donc « construire une union européenne des peuples libres et solidaires, défenseurs des droits de l'homme et de l'environnement ». Ce beau programme est cependant bâti sur un dangereux paradoxe : la division des nations de l'Europe de l'Ouest sauf... d'une seule, fabriquée sur une base ethnique, culturelle et linguistique, la nation germanique. Un IVe Reich en quelque sorte.

Ach, il n'y a pas que des Candides à Strasbourg et à Bruxelles !

Jacques LIENARD

- (1) *Mensuel progressiste*, édité par l'AFBRN ; directeur : Pierre Lévy – 8, rue Faubourg-Poissonnière, 75010 Paris ; adresse électronique : afbrn 2000 @yahoo.fr
- (2) Carte ici très simplifiée (couleurs et Europe de l'Est non reproduites).
- (3) A l'époque de sa plus grande extension, c'est-à-dire au Xe siècle, le breton s'est parlé à l'ouest d'une ligne allant de Saint-Malo à la presqu'île de Guérande. En huit siècles, cette frontière a reculé d'environ 100 km, dit Henriette Walter dans *L'aventure des langues en Occident* (Paris, R. Laffont, 1994, p. 95). Ajoutons que le breton, fragmenté en 4 variétés, survit de Paimpol à Vannes et est enseigné tout à fait légalement à ceux qui le désirent.
- (4) *Minorités et régionalismes dans l'Europe fédérale des régions, le plan allemand qui va bouleverser l'Europe*, Paris, éd. F.-X. de Guibert, 2001. Aussi : Yvonne Bollmann, *La tentation allemande* (Paris, éd. Michalon, 1998) et *La bataille des langues en Europe* (Paris, éd. Bartillat, 2000).
- (5) *Histoire de France*, Paris, 2001, p. 482.

DES GOÛTS ET DES COULEURS...

DEUX PHOTOGRAPHES, UN POÈTE LIÉGEOIS, TROIS ARTISTES

Geneviève DAVOISE

FRANCIS CORNEROTTE

Il fit, en sa prime jeunesse, des études supérieures à Saint-Luc, section peinture de chevalet, mais bifurqua vers la photo.

Actif en photographie depuis 1992, son but essentiel est : « Priorité à l'ouverture », dans les associations. Il réalise de nombreux reportages, individuels ou collectifs, d'inspiration sociale. Il animait, en son temps, la galerie Paul Renotte (aujourd'hui fermée) et s'occupe actuellement de la galerie Ouverture.

Travaillant à l'arsenal de Rocourt, il rend hommage à ceux qui œuvrent dans l'ombre et le cambouis, ainsi qu'aux autres membres du personnel.

Puis son champ de vision s'élargit et il traque les paysages et ce qu'il y a derrière, les spectacles du théâtre Le Moderne, les nus, les ateliers d'artistes. Il tient à travailler le sujet pour en extraire ce qu'il y a de plus fort ou de plus dérangeant.

Peu à peu, il s'oriente vers les grands formats, avec textes-réflexions. Il a à son actif sept expositions individuelles, cinq collectives. L'homme, l'ami, est paisible ; on le croirait même distrait si l'on ignorait que son regard ne cesse de Voir (avec un grand V), scrute, enregistre, projette. Ses séjours au Maroc nous promettent, d'après le nombre de pellicules ramenées, beaucoup de plaisir encore.



Portrait à l'arsenal - F. Cornerotte

ROLAND HANSSSEN



Le Terril du Corbeau - R. Hanssen

Commençons par son CV. Des études aux Arts décoratifs de Liège, photo, cinéma, et une étude personnelle dont un mémoire sur le portrait.

21 expositions se déroulent avec un égal bonheur. Il a beaucoup travaillé sur les visages des émigrés italiens, voulant que leur présence se situe à tous les niveaux de la société ; la survie de l'économie belge a dépendu, entre autres, de cette vi-goureuse main-d'œuvre transalpine.

Il a consacré son savoir-faire à la *Mort du Corbeau* (mort d'un charbonnage) et à son terril.

De Roland Hanssen, je ne connais que la photo ; elle exprime la même paix, le même regard faussement rêveur que son ami Francis.



Le terril en hiver - R. Hanssen

ALBERT BUDO

Des textes de ce poète wallon viennent appuyer l'hommage rendu aux travailleurs de notre région.

Voici un extrait de son poème *Liège en Wallonie* :

*Temps couvert
...Aujourd'hui
les ouvriers sont propres.
Le chômage ne salit que
L'esprit ;
les mains ne s'abîment plus,
elles se ternissent
en silence
doucement.
Meurtre aseptisé.
Accident de non-travail.
me voilà
licencié
en archéologie industrielle ;
ma reconversion est assurée,
je suis gardien des usines-musées...*

*...Mon bon pays de Liège.
Pays de grandes gueules
qui gueulent à qui mieux-mieux,
pays de grandes mains
et de doigts généreux...
Mon pays en voie de sous-
développement
demain tu seras
réserve naturelle...*

En association, ces trois artistes organisent du 6 au 30 septembre à la galerie du Béguinage (ancien musée de l'Architecture) 14, impasse des Ursulines, à Liège, une exposition sur les thèmes :

La mort du corbeau, par Roland Hanssen et Francis Cornerotte
Portraits et métiers de l'arsenal de Rocourt, par Francis Cornerotte
Ritratti Italiani, par Roland Hanssen

Contact: F. Cornerotte, tél : 04 226 18 70

Trois Wallons, trois artistes en photographie et en poésie, trois Liégeois de grande valeur, indépendants de tout parti politique. Merci à eux !



CONTROVERSES SUR « POUR L'HISTOIRE » DE LÉOPOLD III ⁽¹⁾

par Michel BRÉLAZ et Daniel OLIVIER

Avec pour exergue une citation d'Helvétius, selon laquelle « la vérité ne s'aperçoit et ne s'engendre que dans la fermentation des idées contraires » (p. 2), l'ouvrage de Michel Brélaz et Daniel Olivier propose au lecteur le « pour » et le « contre » la vision léopoldienne de l'histoire, le « pour » et le « contre » l'attitude du roi avant, pendant et après la Seconde Guerre mondiale, surtout.

« Excellent abrégé de la question (quoique) plaidoyer pro domo », *Pour l'Histoire* serait, à en croire Michel Brélaz, « une bonne première lecture pour les nouvelles générations qui s'interrogent sur ce qui a pu tant agiter leurs parents ou grands-parents » (p. 9). Et l'historien suisse de se livrer à une surprenante tentative de réhabilitation d'un Léopold III en butte au « cynisme politique » victime de la « noble idée qu'il avait de ses fonctions tant civiles que militaires », de sa « bonne foi » et de sa « fidélité à ses engagements » (p. 9), ainsi que, *last but not least*, des circonstances et de la chance : « Sa seule erreur, écrit Michel Brélaz, se référant au Prince de Machiavel, fut de n'avoir pas compris que les intérêts étroits de la Belgique comptaient pour du beurre aux yeux des belligérants et qu'il serait jugé non pas parce qu'il les aurait bien ou mal servis, mais parce qu'il n'avait pas joué la carte du vainqueur, quel qu'il soit » (p. 32).

Non seulement le roi aurait bien servi les intérêts de la Belgique, mais il aurait témoigné d'une stricte neutralité entre l'Allemagne et les Alliés à partir du 28 mai 1940 ; il n'aurait donc été ni un « parieur heureux », comme Paul-Henri Spaak (p. 27), ni un parieur malheureux : il n'aurait simplement pas parié. Et l'historien suisse de conclure, évoquant l'abdication de Léopold III, dont il compare le sens et la vision de l'État à ceux du général de Gaulle : « Il ne s'y résolut qu'à la dernière extrémité, [...] par

devoir, quand, après avoir accumulé une méfiance croissante envers le monde glauque de la politique, il en conçut une aversion définitive » (p. 34).

L'analyse 'machiavélienne' de Michel Brélaz n'est certes pas dénuée de toute pertinence, mais ses outrances, dont les deux paragraphes ci-dessus donnent un aperçu, ne peuvent que la discréditer. Ses outrances, mais aussi ses 'oublis', ses trop nombreux oublis. A cet égard, on se reportera utilement à *Léopold III. La tentation autoritaire* de Serge Moureaux, dont le n° 43 de *Wallonie-France* a rendu compte. On lira également avec intérêt, dans la seconde partie de *Controverses...*, la critique au picrate que Daniel Olivier livre du pamphlet royal. Et Léopold III d'apparaître, sous la plume du publiciste wallon, pour ce qu'il fut sans doute, tel en tout cas que le calamiteux *Pour l'Histoire* le dépeint à son corps défendant : un pantin politique vain et grotesque, gonflé de suffisance et de prétention. On regrettera néanmoins le ton exclusivement polémique de Daniel Olivier, qui dessert plus qu'il ne sert son propos ; les arguments exposés, solides, auraient mérité d'être développés de manière plus sereine et davantage détaillés. Auraient également pu être un peu plus abordées les raisons du refus obstiné du roi (et de P.-H. Spaak) de faire, à partir de 1936, la moindre différence entre les démocraties française et anglaise, quelles que fussent leurs imperfections, et une Allemagne nazie clairement revancharde. En effet, ne s'agit-il pas là du nœud de la question ? Peut-être aussi eût-il été bon de rappeler que Léopold III évoluait alors dans une Europe largement acquise aux idées fascistes...

Boris COUNE

(1) Ansart, éd. Les « Ça-Me-Dit de l'Histoire », 2002, 76 pp.

* * *

PORTRAITS DE PETITS ET GRANDS PERSONNAGES DU PAYS DE LIÈGE

par Ninette GODEFROID et Philippe RAXHON (1)

Claude Mathurin nous donne son opinion sur un livre récent qui évoque les liens entre les Liégeois et la France. Comme le suggère notre ami, il serait bon que l'on conservât la mémoire d'autres Wallons dont la France devint la patrie. Avis donc aux chercheurs namurois, luxembourgeois, brabançons et hennuyers !

A tous les Wallons qui ne sont pas convaincus que la Wallonie gagnerait à devenir française, à tous ceux qui pensent que cette idée est récente, je conseille vivement la lecture de ce livre. Au fil des pages, on

s'aperçoit que bon nombre de ces illustres Wallons ont séjourné plus ou moins longtemps en France.

Il y a d'abord ceux qui ont œuvré pour les rois de France. Ainsi l'ingénieur Renkin Sualem (Jemeppe-sur-Meuse 1645 - Bougival 1708), spécialiste de

l'exhaure des mines de charbon, invente et construit la fameuse machine de Marly destinée à alimenter en eau le château de Versailles. C'est Jean Varin (Liège 1604-Paris 1672), graveur de médailles renommé qui sera intendant général des Monnaies de France sous Louis XIII, graveur des Sceaux du Roi sous Louis XIV et enfin Conseiller du Roi après avoir été naturalisé français. Ou encore le peintre liégeois Bertholet Flémalle (Liège 1614-1675) qui décore une galerie du château de Versailles puis, en 1670, appartiendra à l'Académie Royale de Peinture et de Sculpture de Paris. Rappelons enfin, du même siècle mais du domaine politique, Sébastien Laruelle, bourgmestre de Liège assassiné en 1637, qui, favorable à la France, entretient des contacts étroits avec les agents de Richelieu.

Viennent ensuite ceux qui, partisans des réformes, participent à la Révolution liégeoise. Certains seront ensuite élus au Conseil des Cinq-Cents pour y représenter le département de l'Ourthe, tels Laurent-François Dethier (Theux 1757-1843), bourgmestre de sa ville en 1789 et l'un des chefs du mouvement franchimontois, ou Jean-Nicolas Bassenge (Liège 1758-1811). Citons encore le peintre Léonard De France (Liège 1735-1805), Pierre-Joseph Henkart (Liège 1761-1816) et enfin Théroigne de Méricourt qui assiste à la prise de la Bastille et sera surnommée « la Belle Liégeoise ».

De brillants hommes d'affaires liégeois ont des relations commerciales avec la France : Joseph-Michel Urban ouvre une boutique de parfumerie à Liège vers 1780 et composera une pommade dite « à la Reine » qui fera fureur en France. Il installera ensuite une manufacture de chicorée près de Valenciennes. Au XIX^e siècle, l'ingénieur liégeois Georges Nagelmackers (Liège 1845-Villepreux 1905) fonde en 1872 la « Compagnie internationale des Wagons-lits ». Paris sera le point de départ des grandes lignes utilisées par cette société : le célèbre Orient-Express relie Paris à Constantinople et le Nord-Express, Paris à Saint-Petersbourg.

De nombreux chercheurs et inventeurs wallons iront s'installer à Paris. C'est le cas d'Etienne-Gaspard Robert dit Robertson (Liège 1763-Paris 1837) dont les expériences d'électricité et les exhibitions fantasmagoriques attireront les foules à Paris. Il créera en outre plusieurs machines : le « mégascope », le « phonorganon » et le « noctographe » et sera un des premiers aéronautes.

Mieux connu, Zénobe Gramme s'installera à Paris en 1856. C'est là qu'en 1868 il construira sa première dynamo et y recevra le Grand Prix Volta.

De nombreux artistes liégeois connaîtront le succès en France : les célèbres compositeurs André-Modeste Grétry (Liège 1741-Montmorency 1813) et César Franck (Liège 1822-Paris 1890), les sculpteurs Henri-Joseph Ruxthiel (Lierneux 1775 - Paris 1837) et Léon Mignon (Liège 1847-Bruxelles 1892), l'actrice Berthe Bovy (Liège 1887-Montergon 1977). Citons aussi l'architecte décorateur Gustave Serrurier-Bovy (Liège 1858-1910) qui s'associe avec René Dulong pour ouvrir une succursale à Paris et créer le « Pavillon Bleu », restaurant situé au pied de la Tour Eiffel.

Autre personnage liégeois apprécié des Parisiens, le général Leman qui sera reçu à Paris en 1918 avec les plus grands honneurs pour avoir vaillamment retardé l'avance de l'armée allemande en août 1914.

Quant au champion de lutte Henri Herd, dit Constant le Marin (Liège 1884-1965), il fera une brillante carrière internationale en Amérique du Sud et surtout à Paris où il remportera de nombreuses victoires devant un public enfiévré. Engagé volontaire en 1914, il participera à l'aventure des autos-canon en Russie.

* * *

A cette longue liste, j'ajouterai deux personnages qui ne figurent pas dans cet ouvrage, étant donné qu'ils ne sont pas liégeois. Il s'agit du Gaumais Etienne Lenoir (Mussy-la-Ville 1822-La Varenne 1900) qui fabriquera en France ses premiers moteurs à gaz et du Bruxellois Camille Jenatzy (1868-1913) qui fera construire des fiacres électriques pour la Compagnie internationale des transports à Paris. En 1899, il sera le premier à dépasser les 105 km/h, non pas sur la plage à Ostende, mais bien sur la route d'Achères (Yvelines).

Et encore actuellement, des artistes wallons partent séduire le public français : par exemple l'actrice Marie Gillain ou la chanteuse Mauranne.

Alors si de nombreux Wallons et Wallonnes talentueux se sont tournés vers la France, il reste à souhaiter que la Wallonie tout entière en fasse autant.

Claude MATHURIN



RESPECT A NOTRE LANGUE

Je souhaite réagir au courrier de M. Georges Boreux, paru dans le n° 43 de *Wallonie-France* et intitulé *Respect à notre langue*.

Affirmer que les commerces wallons sont systématiquement repris par des commerçants flamands est, à mon avis, inexact. Il conviendrait que M. Boreux nous révèle ses sources.

Concernant l'étiquetage des produits, celui-ci doit répondre à la législation locale et veiller à une information correcte du consommateur. Chaque fabricant veille à concevoir et étiqueter son produit pour qu'il soit vendu sans problème sur un maximum de marchés pour limiter ses coûts, sans se préoccuper des susceptibilités locales. Dans les grands groupes, la tendance est à la réduction du nombre de marques de commercialisation. Il faut donc s'attendre à voir le nombre de langues sur les emballages et les modes d'emploi augmenter dans l'intérêt de tous.

Mon expérience professionnelle (l'électroménager) m'a appris que c'est en néerlandais que les modes d'emploi et catalogues font trop souvent défaut, surtout lorsque la marque concernée n'est pas commercialisée aux Pays-Bas. Les néerlandophones doivent alors s'accommoder de l'anglais, de l'allemand ou du français. Fournir un mode d'emploi dans les trois langues nationales est obligatoire en Belgique. Il suffit d'une plainte et le distributeur est tenu d'en fournir une traduction.

Il existe des impératifs liés à la sécurité et à la santé publique qui justifient les exigences des associations de consommateurs et des pouvoirs publics en matière d'étiquetage et de modes d'emploi. Cependant, la contrainte principale pour les distributeurs est la réalité du marché puisqu'un produit non commercialisé dans la ou

les langues adéquates est boycotté par les consommateurs au profit de ses concurrents.

Je trouve déplacé de voir en cette matière de la xénophobie. Il est inutile d'envisager un décret dont l'effet serait néfaste, il risquerait de contrevenir à la libre circulation des biens en Europe, réduirait les assortiments commercialisés en Wallonie et provoquerait des augmentations de prix. Il suffit de faire respecter la loi et de se dire que, le but du commerce étant le profit, tout entrepreneur a le souci de ne vexer personne.

Je pense donc que M. Boreux a tort de s'inquiéter. Notre combat pour le réunio-nisme s'inscrit dans le non-marchand. La réalité du nationalisme flamand nous amène à nous préoccuper de ce qui relève encore de la solidarité « nationale » en Belgique et de notre identité de Français souvent ignorée. Pour mieux contrer « l'impérialisme francophone » en Belgique, la Communauté flamande a fait de l'anglo-américain son cheval de Troie, particulièrement à Bruxelles. Les stratèges en publicité en profitent pour simplifier leur démarche et le français recule en Belgique. A nous de réagir et d'affirmer notre identité.

Marcel DEHALU

AU REVOIR, PIERRE

Pierre Rapsat nous a quitté alors qu'il atteignait le sommet de son art. Il allait toucher à la consécration en France en faisant la première partie du spectacle de Mauranne à l'Olympia.

« J'ai sans doute souffert des limites de notre pays, dira-t-il lors d'une interview, ajoutant : Pourtant, en France, j'ai l'intime conviction que c'est encore possible. »

Hélas ! un cancer tenace l'emporte fin avril.

C'est un des chanteurs les plus attachants et des plus talentueux de notre Communauté qui s'en va. Il nous laisse les 15 albums qu'il a enregistrés, mais surtout son dernier double album « Tous les rêves... » pour tous ceux qui n'auraient pas encore découvert ce très bon artisan de la chanson française.

BRÈVE SPORTIVE ATHLÉTISME

Talentueuse, sympathique, intelligente : telle est Kim Gevaert, médaillée d'argent en 100 et 200 m aux récents championnats d'Europe. Née à Vilvoorde, s'entraînant à Leuven, elle a, lors de la finale du 200 m, poussé la Française Muriel Hurtis, médaillée d'or, dans ses derniers retranchements. Emporté par son enthousiasme, Patrick Montel, de France 2, salue la belle victoire francophone dans cette course (1^{er} et 2^{es} places). Je doute que les Flamands aient apprécié ce commentaire !

Décidément, nos amis français ont encore des progrès à accomplir dans la connaissance des réalités de la Belgique « fédérale ».

LE POIDS DES MOTS, LE CHOC DES ZOZOS

Marc SUTTOR

La caricature du dernier numéro de notre périodique l'avait déjà épinglé : le Ministre-Président de la Région wallonne, sollicité par les intérêts fédéraux, a mis généreusement dans le berceau de la nouvelle compagnie aérienne « nationale », la *S.N. Brussels-Airlines*, basée à Zaventem *waar Vlamingen thuis zijn* (« où les Flamands sont chez eux », slogan nordiste bien connu), la somme de 650 millions de francs. Vous n'ignorez pas davantage que la Région flamande, quant à elle, n'a pas daigné verser le moindre centime, par crainte probablement des courants d'air. Inter-

rogé sur la pertinence de cet engagement, alors même que les présélections pour l'embauche des futurs pilotes de cette compagnie montraient que 4 francophones seulement sur 334 candidats avaient franchi avec succès la première porte d'accès, M. Van Cauwenberghe a susurré que, si tel était le cas, il pourrait revenir sur sa décision. Non seulement il semble que rien ne bouge, ni d'un côté ni de l'autre, mais, bien plus, un vent favorable nous souffle que ces mêmes 650 millions de francs correspondent, plus ou moins, à la mise à trois bandes de circulation de 40 km

d'autoroute. Or, la Région wallonne n'a pas assez de sous pour terminer les travaux de ce type entamés sur l'autoroute de Wallonie. Que faut-il préférer ? L'en-gorgement des pilotes néerlandophones à l'embarquement pour la *SN Brussels Airlines*, les poches vides de tout argent flamand, ou l'asphyxie de nombreux Wallons (entre autres) sur l'autoroute de Wallonie, bientôt saturée, les poches vides de l'argent dépensé inconsidérément par nos irresponsables politiques ? C'est le poids des mots, le choc des zozos !

BRÈVES

Introduisant une *Carte blanche* de Jean-Claude Van Cauwenberghe intitulée *Chers compatriotes flamands...*, hallucinante de (fausse ?) naïveté et de mauvaise foi (en la Belgique !), *Le Soir* (10/07/02) écrit de M. le Ministre-président de la Région wallonne que « son patronyme et sa fonction [sont] un emblème de la spécificité belge. » Van Cau spécifiquement belge, tout est dit !

Et voici donc le Flamand Johan Van de Lanotte (SP.A), ministre fédéral du Budget, qui se fend de félicitations à l'égard de la qualité de l'accueil et du travail de l'administration wallonne dans le domaine commercial. Les ondes belgicaines relaient généreusement et sans retenue cette Flandre généreuse !

Belle réaction de Serge Kubla, (MR), ministre wallon de l'Économie, qui n'oublie pas ses fondamentaux (La Fontaine : *Le Corbeau et le Renard*) et annonce que seul est important pour lui de bien placer la Wallonie dans le concert du commerce mondial. Un zeste de dignité ajouté à du volontarisme wallon : très bien, Monsieur Kubla.

ECHOS DE FLANDRE

Patrick Dewael, ministre-président de la Région flamande, a publié fin juin son *Vlaams Manifest*. Ses revendications sont claires : régionalisation de la politique de mobilité (SNCB, Zaventem, ...), défédéralisation de la politique socio-économique (sont ici visés la formation et les salaires liés à la productivité), scission des soins de santé et des allocations familiales, mais, bien entendu, on laisse les pensions à charge du fédéral vu le vieillissement galopant de la Flandre.

Niet a riposté Van Cau-le-Wallon, qui, piteusement, a cru bon de rappeler ses origines flamandes.

Luk Van der Kelen, éditorialiste du grand quotidien populaire *Het Laatste Nieuws*, lui a répondu de façon cinglante : « Dewael n'a fait que reprendre les 5 résolutions du Parlement flamand votées voici 4 ans [...] Ce dirigeant – qui n'a jamais été un radical et qui durant son mandat a fait preuve d'une grande compréhension pour nos compatriotes wallons – est décrit au Sud comme un loup dans la bergerie, bien pire que Van den Brande. C'est aberrant ». Commentant la fin de non-recevoir de Van Cau et son allusion à l'accueil des travailleurs flamands dans une Wallonie jadis prospère, Van der Kelen rétorque, non sans mauvaise foi : « Les Flamands devaient travailler d'arrache-pied. Les Flamands, jeunes et

moins jeunes, ont dû faire le sale boulot dans les mines et dans la sidérurgie. Ils ont donc 'profité' de leur propre sueur (et non de la Wallonie). Ils s'appelaient Van Cauwenberghe, Onkelinx, Vanderbiest, Cools, etc. Van Cau devrait avoir honte d'utiliser à des fins politiques ses propres ancêtres, ces réfugiés économiques et ces immigrants de l'époque ».

Dewael appelle donc des Wallons comme Van Cau à *samenwerken* ; on ne sait s'il faut traduire par *travailler ensemble* ou *collaborer* !

Di Rupo, qui lui au moins ne peut pas se targuer d'origines flamandes, a réagi lucidement aux propos de Dewael dans un communiqué on ne peut plus officiel (et un brin solennel !) : « Bien qu'il s'en défende, l'ensemble des mesures proposées dans le 'Manifeste flamand' signifie sans l'ombre d'un doute la fin pure et simple de la Belgique ».

Toujours le 11 juillet, *Het Laatste Nieuws* (une demi-page dans le *Nieuwsblad* du même jour) a largement rapporté l'analyse politique de Geert Bourgeois, président du NV-A, sous le titre « Ensemble, la Flandre et les Pays-Bas constituent une puissance mondiale ».

Incroyable mais vrai, Dewael est donc parfois perçu au Nord comme un traître à la Flandre. Ainsi, *Gazet van*

Antwerpen (16/06/02) se fait acerbe : « Le gouvernement flamand fait tout son possible pour ridiculiser l'identité flamande. Les symboles liés à son Histoire ne sont sûrement pas appréciés à leur juste valeur. 700 ans après la bataille des Éperons d'or, la fierté d'être flamand est foulée aux pieds. On fait beaucoup d'efforts pour mettre en avant une vague identité belge. C'est à cette fin que servent la monarchie, les Diables rouges, la pop culture belge (sic) et quelques vedettes médiatiques. En vérité, le problème est qu'une culture belge n'existe pas, tout comme il n'y a pas de langue belge ou de race belge. »

Agalev adopte souvent un profil bas dans le sérail flamin-gant. Et pourtant, Frans Lozie, chef de groupe au Sénat, a déclaré au *P-magazine* (15/05/02) : « Je vois un pays qui glisse toujours plus entre les mains de personnages mafieux. Le PS est omnipotent en Wallonie. Ce parti y contrôle tout et c'est une situation très dangereuse. Charleroi et Liège devraient être une bonne fois pour toutes assainies, mais les socialistes francophones sont si puissants qu'ils sont à tout moment capables de bloquer n'importe quel dossier ». Rappelons que Norbert Debatselier (SP-A) planche sur une Constitution flamande. Le site internet du *Vlaams Blok* démontre que ce parti d'extrême droite, qui décidera sans doute du sort de la Belgique, en a fait son dossier prioritaire, avec l'indépendance de la Flandre !

Dans *Gazet van Antwerpen* (13/06/02), Paul Geudens fustige les remous de la Justice bruxelloise : « Dans ce pays, depuis des décennies, les Flamands se sont battus pour la flamandisation de la magistrature. C'est désormais remis en cause par la majorité arc-en-ciel. Les magistrats francophones de l'arrondissement Bruxelles-Hal-Vilvorde sont exemptés de néerlandais. Plus grave encore : les juges qui viennent d'être nommés recevront une prime pour unilinguisme ».

Dans le même ordre d'esprit, Frans Rombouts, ex-manager de la Poste, se plaint amèrement dans *Het Laatste Nieuws* (16/06/02) : « Pendant toute la réorganisation de la Poste, je n'ai pas eu de problème notable en Flandre. Les partis flamands se montraient extrêmement pragmatiques, mais les divergences de vues entre communautés croissent de jour en jour. En Wallonie, on ne veut pas entendre parler de réalité économique. Cela tourne encore et toujours autour de l'emploi et donc du clientélisme [...] Dans certains bureaux de Wallonie, il faut 40 % de personnel en plus pour effectuer le même travail qu'en Flandre ».

Dans son communiqué de presse du mémorable 11 juillet, le président du CD&V, Stefaan De Clerck, avertit : « La dernière réforme de l'Etat a peu apporté à la Flandre, tout en lui coûtant beaucoup [...] le CD&V a clairement choisi le modèle confédéral. Pour nous, la Flandre constitue la base de départ (uitgangspunt). La solidarité avec les francophones doit être honnête et non contrainte. Le lien flamand avec notre capitale (Bruxelles) doit être renforcé ».

Enfin, Stefaan Noreilde, président des Jeunes VLD, qui eux aussi ont opté pour le confédéralisme (c'est pourtant le parti du Premier ministre) s'est confié au site www.politics.be : « Dans de trop nombreux dossiers, il existe des visions divergentes entre le Nord et le Sud. La liste est longue. La Flandre possède toutes les compétences pour se prendre en main. Un jour, nous devons examiner ce que nous voulons encore faire ensemble. »

On y trouvera également un long entretien de Paul-Henry Gendebien, président du RWF.

Joël GOFFIN



EPINGLE DANS LA PRESSE

Vinck vaincra

Le 27 juin, Guy Verhofstadt réussit à propulser son candidat, le Flamand Karel Vinck, à la tête de la SNCB. L'homme avait demandé les pleins pouvoirs. Refus, car il fallait pour cela modifier la récente loi. Mais ce n'est que partie remise puisque le *big boss* fera partie de la commission voulue par la ministre Isabelle Durant (Ecolo), commission mise sur pied pour examiner à la loupe la loi en question. Comptons donc sur M. Vinck pour la faire modifier en sa faveur.

Karel Vinck ne veut pas la fin de l'État belge – il l'a dit. Sera-t-il toutefois un « séparatiste » de la SNCB/NMSB ? L'avenir nous l'apprendra. En attendant, il renvoie prudemment la balle dans le camp des politiques où il peut déjà compter sur l'appui du libéral Patrick Dewael, du ministre socialiste Johan Van de Lanotte – qui a sans doute l'aval de son parti sur ce sujet – et de groupes entiers, tels la *Nieuwe-Vlaamse Alliantie* et le *Vlaams Blok*.

Comme l'État fédéral entend éponger la dette de la Société, il apparaît dès lors que la Flandre, dont le réseau ferroviaire a été largement modernisé ces dernières années, fera encore une meilleure affaire que prévu. N'en déplaise à Mme Durant, qui pleurnichait dans *Le Soir* (01/07/02) : « C'est toujours pareil, c'est lorsqu'on est sûr que l'on a ce qu'on veut, que l'on veut rompre la solidarité ».

Ben oui, Madame, c'est comme ça et cela durera tant que vous et vos pareils continueront à pratiquer la politique de l'autruche.

Plus de frie pour le VB ?

Dans *Le Soir* (04/07/02), Bénédicte Vaes s'interroge : aurait-on oublié de traîner le *Vlaams Blok* devant la justice (encore) fédérale ?

Rappelons qu'il y a un an, la chambre flamande du tribunal correctionnel de Bruxelles avouait son incompétence dans l'examen de la plainte déposée conjointement par la Ligue des droits de l'homme et le Centre pour l'égalité des chances. Ces deux associations, qui reprochent au VB ses continuelles positions racistes, demandent la condamnation des ASBL pourvoyeuses du parti extrémiste.

Évidemment, du côté flamand, on traîne les pieds sous le prétexte que des formations politiques ne peuvent sanctionner l'une d'entre elles. En réalité, aucun parti flamand n'osera prendre une telle responsabilité de peur de braver un électorat à l'épiderme chatouilleux.

« Rappelons que, termine le journaliste, 600.000 électeurs (ndlr : soit plus de 15 %) ont choisi le Vlaams Blok qui ambitionne de devenir le premier parti de Flandre ». Aux dernières nouvelles, la date du procès ne serait pas encore fixée. Le temps qui passe, tout bénéfice pour le VB.

Joyeuse fête et triste trio

Le Soir (12/07/02) a publié en première page la photo de trois hommes politiques, prise la veille à la Fête de la Flandre. On y reconnaît, à gauche, le ministre-président de Flandre, Patrick Dewael et, à droite, le Premier fédéral Guy Verhofstadt entourant le ministre-président wallon, Jean-Claude Van Cauwenberghe.

Les deux Flamands, à la mine affligée voire apitoyée, se tournent vers le Wallon visiblement accablé, « sonné » même par ce qu'il venait d'entendre. Ses « copains » - non-séparatistes, ils s'en défendent bien, les bougres ! - ne venaient-ils pas de lui balancer en pleine figure, sans vaines précautions oratoires, leurs revendications autonomistes.

Quant au président du *Vlaamse Parlement*, Norbert De Batselier (SP) - aussi « fédéraliste convaincu » (*sic*) - il n'a pas fait dans la dentelle (de Bruges) : il faut une Constitution flamande et davantage de pouvoir d'intervention dans les décisions européennes. Ce sont bien là des prérogatives d'un État à part entière. M. Van Cauwenberghe, point sot, a certainement dû en convenir. Décidément, les « chers compatriotes flamands » du ministre-président wallon n'ont pas hésité à lui faire beaucoup de peine. Ah, les ingrats !

N.B. : j'allais oublier de signaler une autre présence sur cette (bientôt) célèbre photo : celle, à l'arrière-plan, de la tête pensante du *Vlaams Blok*, le très souriant Filip Dewinter. Tiens, tiens, le « cordon sanitaire » se relâcherait-il ?

L'arrogance en moins...

... mais l'efficacité en plus. La Flandre a fait une fort belle fête le 11 juillet. Dame, c'est sa Fête nationale ! Tout avait été bichonné : participation de la plupart des communes, congés libéralement octroyés, multitude de drapeaux au Lion noir, large distribution de chèques barbecue, commémoration (une de plus) de la bataille des Éperons d'or, impressionnante diffusion du slogan *Vlaanderen Boven 2002* (la Flandre en avant) et lancement d'une chanson spécialement composée pour la circonstance, « Flandre, mon pays » y chante-t-on notamment.

Hélas ! tout le monde n'a pas applaudi, ainsi M. Luc Van den Brande, l'ex-ministre-président de Flandre, a grincé des dents. *Le Soir* (12/07/02) a recueilli ses doléances : on a détricoté notre projet, dit-il, on l'a dépouillé de son côté prestigieux : « depuis 1998, nous avons lancé des initiatives : des congrès scientifiques de haute tenue, des manifestations sportives internationales, une exposition prestigieuse avec sept partenaires internationaux pour marquer sept siècles de culture flamande. Vingt-cinq régions

avaient été contactées pour participer aux festivités. Tout a été balayé. Le repli sur soi a été préféré à la portée internationale ».

Et plus loin, cette « terrible » accusation lancée contre Verhofstadt : « Relisez ce qui a été publié en 1998 sur les rêves communautaires de Verhofstadt. Si on l'avait suivi, c'était l'éclatement assuré du pays. En 1996, j'avais dû ramener les libéraux flamands à la raison. Si les choses avaient dû dépendre du VLD, on basculait dans le scénario de l'indépendance ».

Ainsi, notre bon Guy, si apprécié de Mme Laurette, serait indépendantiste ? Incroyable, non !

Un large satisfecit pour moà

Par la voix de son chef, le gouvernement fédéral s'est auto-félicité. On n'est jamais si bien jugé que par soi-même, n'est-ce pas !

Parmi les « réussites », Guy Verhofstadt s'est réjoui de l'apaisement du climat communautaire. Tout baigne ou presque, mais que fait-il des revendications de la Flandre, qu'il partage entièrement ?

En tout cas, cela promet, l'année prochaine, quelques rudes parties de catch, histoire d'amuser la galerie : les méchants *Vlaamse Duivels* (favoris) contre les gentils *Walloon Angels* (plutôt froussards). L'apaisement par le knock-out des seconds sans doute !

Le Premier a, de plus, cité la réforme des polices qui fait de la Belgique - il l'a claironné - un pays « en pointe en matière de sécurité ». Une réussite vraiment ? Mais alors comment comprendre la menace de grève lancée par tous les syndicats policiers ? Et les défenseurs de l'ordre d'aligner leurs sujets de mécontentement : 20.000 policiers locaux ne jouissent pas du statut pécuniaire promis ; pour certains encore, le calcul des pensions les léserait.

En outre, plus des deux tiers des communes ne pourront faire face aux coûts de la réforme et annoncent la cessation de paiement des agents dès octobre. Enfin, se demandent ces syndicats, en quoi cette réforme, manifestement bâclée, sera-t-elle bénéfique pour les citoyens ?

Verhofstadt, dans son plaidoyer *pro domo*, avait encore insisté sur l'avance que la Belgique prenait sur la France, pays où les autorités commencent seulement à s'interroger sur l'opportunité d'une collaboration entre police et gendarmerie.

Mais, M. le Premier, n'aurait-il pas mieux valu réfléchir d'abord et agir ensuite... pas à pas ?

La moedertaal seule, godferdom !

Le 26 juillet, Patrick Dewael s'est vu chargé par son gouvernement d'intervenir auprès du Conseil d'État afin que ce dernier annule un arrêté de la Cocof (Commission communautaire française de Bruxelles). Cet arrêté, invalidé une première fois en janvier passé, recréait un Conseil consultatif des francophones de la périphérie bruxelloise. Respectueux du slogan *de taal is gans het volk* (la langue, c'est tout le peuple), le gouvernement flamand entend bien rester le seul maître sur son territoire et empêcher ainsi les francophones d'exprimer leurs opinions autrement qu'en flamand.

J. Liénard

La Belgique, un trou noir...

Dans un entretien paru dans *Le Soir* (31/07/02), Jean Rosoux, animateur des excellentes émissions radiodiffusées *Arguments* et *Samedi première*, évoque le modèle « *anétatiste* » belge, qu'a consciencieusement reproduit le « *système wallon-bruxellois* ». Se référant à Daniel-Louis Seiler, de l'Institut d'études politiques de Bordeaux, le journaliste ertébéen rend le monde catholique responsable de la dislocation précoce de l'État : son génie aurait été de ne pas l'avoir colonisé, mais de l'avoir dépecé « *en créant son propre [...] 'service fonctionnel'* », avant que le monde socialiste ne l'imité. « *Notre État, assène Jean Rosoux, est à la théorie générale de l'État ce que les trous noirs sont à l'astrophysique [!]* »

Et le journaliste de dénoncer l'inexistence conséquente d'une « *communauté de citoyens* » et de « *lien social* », avant de prévenir les 'zinneken' qui croiraient en la pérennité d'un tel (non)-État de fait : certes, « *les Flamands polis, décomplexés ont pris le dessus sur les romantiques échevelés* », mais si avec ceux-ci « *on [pouvait] s'en sortir avec des verroteries symboliques* », « *avec les Flamands sûrs d'eux, calculateurs, ce sera plus dur* ».

Des atouts pour la Wallonie !

Prenant acte de l'indifférence des élites flamandes au sort de la Belgique, François Perin s'inquiète, dans un entretien accordé au *Soir* (08/07/02), du chantage que ne manqueront pas d'exercer les Flamands lors des prochaines négociations gouvernementales. Ces derniers, assure l'ancien ministre des Réformes institutionnelles, mettront « *leurs revendications sur la table en disant simplement : 'On met cela à l'ordre du jour ou il n'y a pas de gouvernement'* ».

La perspective de la disparition de la Belgique n'effraie, en effet, nullement la Flandre, État-nation en voie de constitution et sûr de lui-même, au contraire d'une Wallonie sans identité nationale affirmée et « *pas encore assez 'reconstituée' économiquement pour voler de ses propres ailes* ». D'où le danger que les francophones cèdent aux dernières exigences flamandes en matière de régionalisation de la Sécurité sociale, de la fiscalité et des transports.

Cependant, précise François Perin, les Wallons disposent de deux atouts dans leur jeu : Bruxelles, majoritairement francophone, et le fait que la Flandre ne pourrait pas, en vertu de la Constitution, déclarer unilatéralement son indépendance. Oserais-je ajouter que la présence de la France, l'éventualité d'un rapprochement, voire d'une réunion de la Wallonie avec la mère patrie, que le fondateur du Rassemblement wallon souhaite mais pense qu'elle n'aura pas lieu de sitôt, constitue le troisième atout des Wallons, sans doute notre maître atout ?

Boris Coune

Ce que Bruxelles n'est pas

Par lettre ouverte aux politiques et à la presse francophones, parue dans *Le Soir* (10/07/02), le sénateur honoraire Roland Gillet les prie de « *Ne plus laisser passer les*

informations fausses et informer de la réalité : dire que Bruxelles est capitale de la Flandre est aussi surréaliste que de vouloir Wezembeek ou Crainhem capitale de la Wallonie. Bruxelles n'est pas située en Région flamande et, le voudrait-elle par son conseil communal si c'est la Ville, ou par son parlement si c'est la Région, elle ne pourrait pas matériellement se poser en capitale de la Flandre. Inutile de dire que la moindre consultation populaire balaierait toute initiative du genre. La vérité, c'est que, le 6 mars 1984, le Vlaamse Raad (parlement flamand) a voté unilatéralement, sans l'accord des Bruxellois, le décret suivant : 'La ville de Bruxelles est la capitale de la Communauté flamande' » (!)

Toutes les basses œuvres antidémocratiques de surreprésentation flamande à Bruxelles n'y feraient rien, sauf à attiser un sentiment antiflamand chez le Bruxellois, traité par diktat en citoyen de second rang. Stimulant, certes, pour que les Bruxellois se donnent un nouveau destin à l'abri de la hargne flamingante ! Le sénateur Gillet conclut : « *Demandons aux politiciens du Nord de cesser de vouloir phagocyter Bruxelles qui (...) ne l'acceptera jamais* ».

L'Union européenne et la communauté internationale devront y être attentives tôt ou tard.

De la solidarité

Message humaniste et courageux de Mme Bianca Debaets, Bruxelloise de langue flamande et membre du parti démocrate-chrétien flamand, publié dans *Le Soir* (16/07/02) : « *L'euphorie du 11 juillet et des 'éperons d'or' est toujours là. Les exigences flamandes (sont) de plus en plus audacieuses, (...) L'arrogance flamande ne connaît-elle pas de fin ? En tant que démocrate-chrétienne et travaillant dans un cabinet CD&V, je ne veux pas être plus longtemps une spectatrice (...) voyant comment nous nous replions dans notre cocon flamand qui devient de plus en plus étroit.* »

Relevant que « *la lutte de l'émancipation flamande est achevée (et que) les Flamands sont un des peuples les mieux protégés au monde* », Mme Debaets écrit : « *Si c'était à moi de décider, j'aurais programmé aux festivités du 11 juillet 'Misère au Borinage' de Henri Storck sur grand écran. La solidarité avec des réfugiés afghans est très noble, mais une solidarité à l'intérieur du pays est au moins aussi nécessaire. Ce ne serait pas un beau discours de 11 juillet, ça ?* »

Bien sûr, Madame, mais vous êtes bruxelloise et la Flandre, comme l'affirme son ministre-président, va des quatre fers dans le sens opposé à toute solidarité. La Flandre n'a que faire des idées du Commissaire européen Michel Barnier quand il dit au *Figaro* (31/07/02) : « *Les Régions qui reçoivent le plus d'aide sont celles qui ont le plus de retard et de problèmes. Il ne s'agit pas de les montrer du doigt mais de les aider.* »

Cela n'entre pas dans la mentalité affairiste flamande. Tout le démontre.

Marc De Middelée

Wallonie-France

Éditée sous le parrainage de MM. Pierre BERTRAND, Sénateur honoraire ; Robert COLLIGNON, Bourgmestre d'Amay et Président du Parlement wallon, Jean DEFRAIGNE, Ministre d'Etat et Président honoraire de la Chambre des Représentants ; Philippe DETROZ, professeur ; Jacques DUPONT, Président de Wallonie Libre ; Georges GABRIEL, ancien Député permanent ; Denis GRIESMAR, vice-Président de l'Association française des Traducteurs ; Jean-Emile HUMBLET, Sénateur honoraire ; Jean-Marie JAMOLET, ancien Bourgmestre d'Esneux ; Dr Jean-Pierre LEVECQ, ancien Député ; André PATRIS, Directeur honoraire de la Maison de la Francité ; Roger PINON, Professeur d'Ecole normale e.r. ; Marc SUTTOR, Maître de conférences à l'Université d'Artois, **et avec la collaboration de** Mmes Geneviève DAVOISE, Monique WESMAEL, MM. Pierre BERTRAND, Jean BONNIVERT, Boris COUNE, Marc DE MIDDELEER, Paul DURIEUX, Patrick HEUSCHEN, Daniel JOZIC, Daniel LANIER, Adrien LAURANT, Jacques LIÉNARD, Pierre-René MÉLON, Pierre MÉLOT, André PATRIS, Marc PHILIPPE, Jacques ROGISSART, Eric SMETS, Marc SUTTOR, Yves de WASSEIGE.

Collectif directeur : Mme Monique WESMAEL, MM. Jacques BONNIVERT, Jacques-Yves CHARLIER, Boris COUNE, Marc DE MIDDELEER, Jacques DUPONT, Adrien LAURANT, Jacques LIÉNARD, Pierre-René MÉLON, Pierre MÉLOT, André PATRIS, Jacques ROGISSART, Marc SUTTOR.

Rédacteur en chef : Jacques LIÉNARD, 49 B, av. de Gerlache, 4000 Liège - Tél. + fax : 04 253 26 47.

Secrétaire de rédaction : Adrien LAURANT, 29, rue J. Pierco, 4550 Villers-le-Temple - Tél. 085 51 25 52

Secrétaire de rédaction adjoint : Boris COUNE, 88, rue de Limoges, 4130 Tilff - Tél. 04 388 27 00

Composition et mise en page : Monique WESMAEL - Tél. + fax : 04 253 26 47.

Trésorerie : Jacques BONNIVERT, 14, av. des Aubépines, 4130 Tilff - Tél. 04 388 20 90.

Secrétariat et éditeur responsable : Jacques-Yves CHARLIER, 34, r. de la Baume, 4470 St-Georges / Meuse - Tél. et fax : 04 275 36 20. GSM : 04 77 29 63 24.

Correspondants

Brabant wallon :

Louvain-la-Neuve : Rodolphe LAMY, 6, Clos du Cheval Godet, 1340 Ottignies - Tél : GSM 0479 87 90 64.

Hainaut :

Charleroi : Etienne HUVELLE, 19, rue François Givron, 6210 Frasnes-lez-Gosselies - Tél : 071 85 43 89.

Mons : Jean-Pierre LEVECQ, 9, rue Guy de Brès, 7000 Mons - Tél : 065 33 93 95.

Tournai / Mouscron : Olivier DUBRAY, 46, boulevard de l'Est, 7800 Ath - Tél : 068 28 66 28.

Liège :

Huy-Waremme : Adrien LAURANT, 29, rue J. Pierco, 4550 Villers-le-Temple - Tél : 085 51 25 52.

Verviers : Hermès HEINEN, 55, avenue F. Desonay, 4801 Stembert - Tél : 087 22 06 40.

Namur :

Eric MERTENS, 81, route de Hesbaye, 5310 Eghezée - Tél : 081 81 23 45, Fax : 081 81 24 72.

Ourthe et Meuse

Paul DURIEUX, 8, rue du Gravier, 4051 Vaux-s/Chèvremont - Tél : 04 263 69 17

Sud-Luxembourg :

Jeanine THYS, 31, rue L. Colleaux, 6762 Saint-Mard (Virton) - Tél : 063 57 71 58.

Bruxelles :

André PATRIS, 16, avenue Père Agnello, 1150 Bruxelles - Tél : 02 770 90 60.

France :

Charles CONTE, 8, rue Altrincham, F 93150 Le Blanc-Mesnil.

Jean-Luc DANIEL, 20, rue Général Leclerc, F 92270 Bois-Colombes - Tél : 0033 1 42 42 15 40.

ABONNEMENT -

SIMPLE :

Belgique : 15 EUR - France : 17,50 EUR

SOUTIEN :

Belgique : 20 EUR - France : 22,50 EUR

ETUDIANT :

Belgique : 8 EUR - France : 10,00 EUR

à verser au compte 068 - 2271983 - 76 de Wallonie-France à 4130 Esneux-Tilff

Pour la France : Wallonie-France, Crédit mutuel Nord à Sedan, Banque 15629, guichet 08857, n° cpte 00032038240, en précisant bien votre nom et votre adresse ou par mandat-poste adressé au trésorier.